

Rapport moral

Michel Gribinski

Le Collège du 24 juin 1996 a élu Edmundo Gòmez Mango au titre de Membre titulaire et André Beetschen au titre de Membre sociétaire. Le Collège du 20 janvier 1997 a élu Laurence Kahn au titre de Membre titulaire. Quelle année! En notre nom à tous, je félicite chaleureusement nos trois brillants amis.

Pour moi, c'est moins brillant, et écrire ce rapport m'a coûté. D'abord une réticence, puis une vraie résistance et c'est même devenu inquiétant. La semaine passée, j'ai réglé mon réveil très tôt, et après qu'il a sonné, je me suis rendormi et j'ai fait un rêve. C'était une grande réception où il n'y avait que deux personnes, une femme belle et séduisante et moi. Elle me présentait quelque chose sur un plateau, avec un charmant mouvement d'invité. Mais elle ne disait pas, par exemple: "Une coupe de champagne?", non, elle disait dans un souffle: "Un effort ?" et, sur le même ton, je lui répondais...: "Non merci".

Pas de commentaires s'il vous plaît. En plus, j'ai menti pour le champagne. À la place du champagne, la pensée trop intime dans le rêve était "un petit four", ajoutant à tout le reste ma crainte d'en faire, ce soir, un grand. Sous le coup de ce rêve-là, je me suis mis à ce rapport-ci.

Le Conseil élu en mars 1996 a eu à fournir "un effort" particulièrement important depuis septembre dernier, du fait de l'incapacité de la secrétaire à utiliser le matériel informatique, puis de son absence à partir du début du mois de novembre, et c'est par cette question que je vais commencer, en suivant donc le plan des affaires intérieures, puis des affaires extérieures.

AFFAIRES INTÉRIEURES

Le secrétariat

C'est avec regret que nous avons été dans l'obligation de nous séparer de notre secrétaire attachée de direction, Mme Danielle Chaiffre. Le nouveau matériel informatique d'un

emploi très simple (Macintosh, Claris Works) dont l'achat était devenu urgent, avait été voté par la dernière Assemblée générale. Mme Chaiffre n'a pas réussi à s'y adapter, malgré l'aide attentive d'un informaticien, mon aide personnelle et trois jours de formation. Il est apparu que son incapacité à se concentrer sur l'emploi de l'ordinateur révélait d'autres difficultés, plus anciennes et d'ordre privé, qui l'empêchaient plus généralement depuis un certain temps d'organiser son travail comme elle-même l'aurait souhaité. Cela, ajouté à ses arrêts de travail successifs depuis le mois de novembre 1996 rendait précaire le fonctionnement de l'Association, et nous a contraints à nous séparer d'elle. La mise à la retraite était possible, qui nous a semblé une solution un peu moins pénible qu'un licenciement - il n'y avait de toutes façons pas de solution agréable, et il est certain que l'attachement dévoué de Mme Chaiffre à l'APF aurait mérité un tout autre dénouement. Nous gardons un souvenir intact et reconnaissant des six ans pendant lesquels cette femme courageuse a travaillé à nos côtés avec le souci rigoureux de nos intérêts.

Nous avons procédé à un rangement complet du local, mise à part une quinzaine de dossiers que j'ai laissée en attente, histoire de me fabriquer un remords quotidien -mais ce sera fait avant le prochain Conseil, qui saura très exactement où est rangé quoi. Nous avons organisé une permanence téléphonique grâce à la disponibilité de Mme Anne Healy, professeur et traductrice d'anglais qui avait travaillé pour moi et en qui j'ai toute confiance; et, le Secrétaire du Comité de formation, Jean-Claude Arfouilloux, ayant lui aussi avec bonne humeur retroussé ses manches, le Conseil a fait ce qu'il y avait à faire pour que l'institution fonctionne normalement, ce qui a, je crois, été le cas. Blandine Foliot n'aime pas les compliments, je ne dirai donc pas que, sans elle, nous aurions probablement mis la clef sous la porte.

Enfin, nous avons engagé une nouvelle secrétaire, Mme Sylvia Moréel, qui a pris son service le 10 mars dernier, avec un contrat à durée déterminée, renouvelable et transformable en contrat à durée indéterminée.

Le Conseil précédent avait souligné l'importance du poste budgétaire du secrétariat, salaire et charges, et en avait tempéré l'augmentation annuelle. La réorganisation de ce poste nous aura permis de l'alléger d'une somme que j'évalue à 75 000 francs par an.

Le Conseil

Le Conseil s'est réuni douze fois depuis son élection. Nous avons été élus sans avoir présenté de "programme". Je pense qu'il était clair pour chacun que nous avions soutenu le travail considérable de Jean-Claude Rolland et de son Conseil et que nous en partagions l'esprit. Je trouve que le principe d'un programme électoral aurait pour inconvénient peu évitable, non pas tant la politisation de l'élection - elle existe de toute façon - que l'institutionnalisation du langage propre aux élections ordinaires. Les éléments d'un programme déplaceraient et recouvriraient ce qui anime légitimement une élection de ce genre et qui concerne des personnes, leur rapport au pouvoir, à la transmission, et à elles-mêmes, ainsi qu'à ce qu'Hélène Trivouss-Widlöcher, lors du dernier Collège, appelait "le savoir-faire: le savoir faire la guerre, le savoir faire la paix". Et puis ce temps programmatique ne serait en fait qu'imaginaire: pour diriger la barque, il faut être dedans, et parfois on ne peut définir un cap qu'après un certain parcours.

Nous avons appris à naviguer - naviguer est nécessaire. J'ai appris beaucoup et j'apprendrai encore, en particulier des membres du Conseil, et c'est d'emblée que je tiens à leur rendre hommage, tant il est vrai que toutes nos activités ont été le fruit d'une réflexion commune, au-delà des attributions propres à chacun. J'ai ainsi beaucoup appris de Dominique Maugendre, de son sens courtois et très profond de la collégialité. De Catherine Chabert, de sa sagesse et de sa fantaisie, de sa créativité et de sa simplicité. D'Aline Petitier et de Henri Normand, lac de cristal, et rocher de bronze. Tout ce qui a pu vous sembler naturel depuis un an a été en réalité l'œuvre attentive et constante de Blandine Foliot. Que, malgré cela, on ne puisse guère la surprendre en train de parler d'elle en fait à mes yeux une sorte d'héroïne moderne. Je n'oublie pas Jean-Claude Rolland dont la présence au Conseil est pour tous une richesse.

Les activités scientifiques

D'abord, saluer la mémoire d'André Bourguignon en évoquant, précisément au chapitre des activités scientifiques, sa disparition survenue le 9 avril 1996. Car si André Bourguignon s'était éloigné de l'Association depuis plusieurs

années, en revanche sa direction, avec Jean Laplanche, de la traduction des *Œuvres Complètes* de Freud en faisait un proche pour chacun de nous, analystes qui lisons, travaillons et cherchons. Il y a aussi les souvenirs de chacun. Je ne saurais jamais oublier mes années d'apprentissage dans le service qu'il venait de créer à Créteil.

Dans ses derniers jours, m'a-t-on rapporté, il a dit: "Quand je pense à tout ce qui me restait à découvrir..." Cette phrase me touche beaucoup. Daniel Widlöcher lui a rendu hommage dans le numéro 46 de *Documents et Débats*. J'ai représenté l'APF à ses obsèques et auprès de notre collègue Odile Bourguignon, vers qui aujourd'hui encore vont nos pensées attristées.

Les réunions scientifiques de l'APF ont pris une forme nouvelle, mais avant d'évoquer ce changement important, je veux rappeler les deux derniers mardis scientifiques de l'année précédente, où se sont exposés Monique Rovet et Roland Lazarovici. Monique Rovet, dans *L'inceste donne-t-il à penser?* nous a fait participer à une clinique inattendue et inventive. Roland Lazarovici, dans "Le nouveau et l'inconnu", avec la simplicité de son ton et la rigueur de sa pensée, a permis à ceux qui ont su y être sensibles d'avancer dans leurs propres chemins.

C'était aussi de leur part comme un hommage involontaire fait à la fin de ces soirées qui dataient d'avant la création de l'APF, du temps de la Société Française de Psychanalyse. Qu'avons-nous fait de cet héritage ? *Notre héritage n'est précédé d'aucun testament*, disait René Char.

Débats du samedi

Les changements apportés par le Conseil aux réunions scientifiques de notre Association ont répondu à un malaise qui a préoccupé les Conseils successifs depuis de nombreuses années. Même si plus d'une fois, et heureusement, les mardis scientifiques ont été des soirées remarquables, une sorte de ritualisation s'était installée aux dépens de l'inventivité des échanges et de ces moments précieux où la chose analytique est là, tout d'un coup, avec son éclat particulier à la fois secret et partagé.

Les mardis scientifiques étaient devenus comme un symptôme. Nous avons pensé que le moment était venu de tenter de changer cela. Ce en quoi nous sommes redevables aux différents Conseil précédents, qui ont préparé cette possibilité. C'est peut-être Roger Dorey qui a introduit le premier changement, il y a treize ans, avec le dispositif d'un thème général de l'année, qui fut significativement le thème de "L'interdit". Il y a eu depuis bien d'autres tentatives.

Mais cette fois, nous n'avons pas décidé de guérir le symptôme, pas même de l'analyser, pas même de le contourner: peut-être avons-nous décidé de créer notre propre symptôme, c'est à dire d'intervenir -si peu que ce soit ("Ce n'est quand même pas une révolution", m'a dit une voix amicale pour tempérer mon enthousiasme!)- dans notre propre histoire. Et pour cela, nous avons modifié les lieux, les jours et le dispositif, et nous avons inscrit le changement dans les faits, sans consultation préalable.

Notre projet n'était pas de mieux organiser le débat, mais de l'instaurer au principe de nos activités. D'où, d'abord, les thèmes situés dans le champ des fondements de l'analyse, où se tracent et s'entrecroisent les frontières qui sont autant de lignes de débat *aux limites de l'analysable*, pour reprendre le titre d'un numéro de la *Nouvelle revue*.

D'où ensuite le dispositif: non pas un conférencier et un discutant, mais deux conférenciers. Le premier choisit la personne du deuxième, de manière à ce que confiance et plaisir soient au rendez-vous. Le deuxième conférencier fait lui aussi une conférence à part entière, mais nettement en débat avec la première conférence dont il a eu connaissance en temps voulu et sans se priver, sur ce même fond de confiance, d'exposer ses propres choix et de pousser sa critique, amicalement mais fermement.

Et seul un après-midi de samedi, lors de trois samedis dans l'année, pouvait admettre le déroulement que vous connaissez désormais et dont la convivialité permet à tous les participants de renforcer des liens, d'en créer de nouveaux et d'éprouver le sentiment d'identité propre à l'APF, sans lequel il n'y a pas de divergences créatrices possibles, juste des conflits sans surprise.

Ces débats sont bien sûr dirigés par le secrétaire scientifique, qui est désormais également le responsable des arguments portés sur les invitations, qu'il (c'est-à-dire elle) élabore à partir du texte des conférences. Ces débats, je vous le rappelle, sont financés par nos cotisations.

Le choix du samedi a empêché certains d'entre vous d'être présents, temporairement, je le souhaite, pour des motifs bien compréhensibles: huit de nos samedis sont en effet consacrés à l'APF. Nous avons été sensibles à leur protestation et à leur regret. Nos collègues provinciaux, eux, ont été nettement satisfaits de ce choix, plus pratique qu'un soir de la semaine. En outre, nous avons pu libérer ainsi les soirées des quatrièmes mardis du mois, où nous avons donc déplacé ce qui s'appelait les "Jeudis sur texte" que les analystes en formation provinciaux qui viennent à Paris traditionnellement le mardi ne pouvaient ni organiser, ni soutenir de leur présence.

Cet ensemble a été le résultat d'une élaboration de tous les membres du Conseil, chacun apportant sa pierre, jusqu'à ce que cela prenne sous nos yeux une forme convaincante. Élaboration commune au point que je serais en peine de dire ce qui revient à chacun, mais je sais parfaitement que c'est Aline Petitier qui a proposé un débat entre deux conférenciers, en reprenant explicitement une idée éditoriale de J.-B. Pontalis et François Gantheret. Nous avons ensuite bénéficié de l'appui et des critiques du Comité scientifique sous la responsabilité de Catherine Chabert et composé par Dominique Clerc Maugendre, André Beetschen, Jean François Daubech, Adriana Helft et Josef Ludin. Le Comité scientifique a alors défini le thème de l'année et a pressenti les conférenciers.

Sur le thème de *L'enfant, l'enfance et l'infantile*, le 19 octobre 1996, le premier Débat a opposé, sur la question de l'interprétation, Jean-Claude Rolland -"Différend, conversion et interprétation"- et Michel Gribinski -"Furtiva nox"-, ouvrant ainsi une sorte de rentrée -et de relais- scientifique des présidents qui pourrait avoir lieu tous les deux ans. Le 25 janvier 1997, Annie Anzieu -"On déménage"- et Daniel Widlöcher -"La confusion des langues dans l'autre sens"- ont débattu des destins de l'événement vécu dans l'enfance. Enfin, le 15 mars dernier, Dominique Clerc-Maugendre -"Le guetteur du moi"- et Henri Normand -"Oedipe maternel et moi idéal"- ont ouvert le débat autour de la question peu traitée chez nous du surmoi.

Grâce à eux et à vous, ces Débats *du samedi* sont un indiscutable succès. Entre cent cinquante et cent soixante participants. Une ambiance que nous avons oubliée ou que certains n'avaient jamais connue, avec une joie retrouvée du travail, comme en témoigna la gaieté d'un échange malicieux entre Daniel Widlöcher et Jean-Claude Lavie, ou celle de la discussion du dernier Samedi; des voix nouvelles qui commencent à s'élever et sont accueillies avec estime; la spécificité du dispositif qui évite toute confusion avec nos *Entretiens*; et le plus grand compliment que l'on pouvait nous faire: regretter, après trois heures et demi de travail, que la discussion s'arrête si tôt - et en fait elle se prolonge autour d'un verre, quand ensuite nous profitons ensemble de cet endroit superbe qu'est la fondation Dosne. La discussion s'est aussi prolongée dans un groupe de travail que nos collègues rouennais ont mis en place à cet effet, ce à quoi nous avons été très sensibles.

Le Comité scientifique a également mis au point les Entretiens de Vauresson, les Journées Occitanes de psychanalyse de Montpellier en novembre prochain, en collaboration avec la SPP, et la Journée ouverte de l'APF sur le thème du *Signifiant pour quoi dire?* Depuis février, les membres du Comité scientifique préparent en outre

le programme scientifique de l'année 1997-1998. Ils ne discutent pas que de la forme des choses, ils travaillent sur le fond, avec, toujours, en perspective la singularité de pensée de notre Association. Ils ont accepté que ce qu'ils tenaient pour le meilleur et résultait d'un travail intensif soit parfois remis en question par une autre instance, Conseil ou Collège des titulaires. Ils ont, eux aussi, beaucoup appris. Dans huit jours, ils tiendront leur dixième réunion, et je voudrais que ceux d'entre eux qui sont présents ce soir disent sans attendre à leurs collègues en formation l'estime que j'ai pour leur travail - et que ce n'est pas seulement un mot.

Les Entretiens

Les Entretiens de Vauresson de juin 1996, organisés par le Conseil précédent, et dirigés avec vivacité et précision par Guy Rosolato, se sont déroulés sur le thème *Histoire et destin dans la psychanalyse*. Les conférences de Laurence Kahn ("Faire parler le destin") et de Pierre Fédida ("Mélancolie du destin") qui parlaient d'analyse à partir de leurs engagements les plus profonds -comme si c'était, encore une fois, la première fois - ont contrasté avec l'exposé plus en retrait de notre invité Jean-Pierre Rioux ("Y a-t-il une histoire du temps présent?").

Jean-Claude Lavie dirigeait les Entretiens de décembre 1996, qui le lui ont bien rendu, sur le thème *Le rêveur et l'analyste*. La conférence nuancée, déterminée et personnelle de Dominique Suchet, sur "L'effondrement du rêve", celle exotique pour nous de James Innes-Smith, "Le rêveur et le psychanalyste, l'autre côté du miroir", celle passionnante enfin de Danielle Margueritat, "Écouter le rêve comme tout discours", ont fait le plein succès de ces journées, les dernières, à cause de notre nombre, vous le savez, qui se seront tenues à Vauresson, parce que nous y sommes maintenant trop nombreux- et comment ne pas en éprouver de nostalgie? C'est à Jean-Louis Lang que nous devons Vauresson qui trente années durant a scandé fortement nos travaux et notre vie.

Nous mettrons tout notre soin à trouver un nouveau lieu, et en attendant, les prochains Entretiens, consacrés à *La Douleur*, avec la participation de Marie Moscovici, Jean-François Daubech et Edmundo Gómez Mango, se tiendront, sous la direction de J.-B. Pontalis, à la fondation Dosne.

Les Journées Occitanes

Nous avons été à deux doigts de suspendre définitivement notre participation aux Journées Occitanes que nous sommes supposés co-organiser avec la SPP, et dont nous partageons les charges. Le thème des prochaines, à Montpellier, leur argument inconsistant et fouillis, jusqu'au choix de l'unique conférencier de l'APF, tout était décidé à l'avance,

comme à l'habitude, par nos collègues désinvoltés lorsque nous les avons contactés en juillet dernier. Bref, après avoir grondé, suffisamment fort sans doute pour qu'ils fassent appel à leur arme absolue en la personne d'André Green devenu du jour au lendemain conférencier, le Conseil représenté avec autant de patience que de fermeté par Catherine Chabert et Dominique Maugendre a obtenu, sur un thème modifié par le Comité scientifique de l'APF: "Transmission, transfert de pensée, interprétation", et avec un argument rédigé par le Comité scientifique de l'APF, -a obtenu, disais-je, une organisation claire et vivante, avec la participation de Jean - Claude Arfouilloux, Laurence Kahn, Evelyne Séchaud, Joël Bernat, Jean Bousquet, Anne-Marie Duffaut, Pierre Guin, Joseph Ludin, Nicole Oury, et moi-même, à qui incombe le plaisir de présider la séance consacrée à la conférence d'André Green.

Journée ouverte

Enfin, nous organisons, comme vous le savez, une journée ouverte le samedi 29 novembre 1997. Son thème, son titre et son idée-même nous ont été proposés par le précédent Conseil et nous les avons repris avec un intérêt très profond.

Ouvrir nos travaux à un public large, ce n'est pas si souvent : 1970, six soirées pluridisciplinaires dont on trouve la trace dans le premier numéro de la *Nouvelle Revue*. 1984, un "Colloque national", lui aussi temps symbolique et fort pour l'Association. 1988: six soirées, sur le principe des premières. Et donc 1997, en appui sur le principe du colloque de 1984.

En 1984, le thème était la pulsion et le titre *La pulsion pour quoi faire ?*

En 1997, le thème sera le signifiant, et le titre *Le signifiant pour quoi dire ?*

Ce titre, que nous devons à Edmundo Gómez Mango et Jean-Claude Rolland, est provocateur, et en cela il convient parfaitement à un congrès de -croisons les doigts- cinq à six cents personnes, Les colloques et congrès ouverts sont en effet légion aujourd'hui, les affichettes qui les annoncent se recouvrent les unes les autres. Il y a eu bien des discussions et au cours d'une réunion commune qui restera un beau souvenir, à la fois parce que c'était une journée d'été à la campagne, que c'était chez Catherine Chabert, et que les relations entre nous étaient naturelles et simples, le Comité scientifique, le Conseil et le Comité d'organisation (Adriana Helft, Jean-François Daubech, Jacques Le Dem, Dominique Maugendre, sous la responsabilité de Blondine Foliot), ont décidé de garder ce titre.

Dans les réunions communes, les discussions ont pris deux directions opposées: le titre était lacanien, le titre était anti-lacanien. Nous le situerons dans son champ propre, celui de l'APF, Car nous pensons que l'APF est la seule Société où l'on peut travailler autour de ce concept et avec lui sans aplatissements ni polémiques. L'APF est la seule Société où ce concept soit resté vivant, et questionnable sans psittacisme ni pseudoscientisme, et où il soit resté évolutif, ce dont témoignent pensée et travaux de nombre d'entre nous et ce dont l'Association témoignera le moment venu avec la liberté qui lui est propre.

Le programme scientifique retenu est le suivant: une conférence d'André Beetschen, discutée par Danielle Margueritat et Guy Rosolato. Une conférence de Jean-Claude Lavie, discutée par J.-B. Pontalis, Une conférence de Jean-Claude Rolland, discutée par Dominique Clerc-Maugendre et François Gantheret. Je présiderai la matinée, Catherine Chabert l'après-midi.

La journée aura lieu, comme en 1984, au Méridien de la porte Maillot à Paris.

L'Institut de formation

Vous avez reçu le texte que j'ai écrit sur la formation à l'APF, et qui est annexé au rapport moral, et sera publié dans *Documents & Débats*. Je reviendrai plus loin sur ce texte. Mais sans entrer dans les détails, je voudrais faire un rappel élémentaire: l'Institut de formation est chargé par l'Association, qui lui délègue son autorité, de la formation et de l'enseignement, Il comprend le corps des analystes, membres titulaires de l'APF, qui y sont en exercice et deux instances, le Comité de formation et le Comité de l'enseignement. Son Directeur est traditionnellement le président de l'Association, ceci étant laissé à la décision de chaque nouveau Conseil élu. Le rôle et les fonctions du Directeur de l'Institut n'apparaissent pas dans les statuts. Le directeur est symbolique, m'a-t-on opposé, lorsque pour plus de clarté j'ai recomposé sur une page du *Programme des activités* ce qui ressortissait de l'Institut et que j'ai voulu y porter le Directeur et son nom. Le rôle du directeur est symbolique, ne va surtout pas y mettre ton nom... Soit. Je suis sensible à la clarté des choses, et lorsqu'elles sont claires, les formaliser, c'est "se la jouer" chef de bureau, ou calife à la place du calife. Mais les choses sont-elles claires parce qu'elles sont symboliques? Le rôle du Directeur de l'Institut de formation est fait chez nous de tout ce qui ne ressortit pas des autres attributions. Il n'apparaît qu'en négatif et, sans aucun doute, c'est un trait unique parmi les Sociétés de psychanalyse, un trait que la psychanalyse et non la bureaucratie permet de penser. Mais concrètement, c'est aussi parfois un sac de nœuds, à démêler dans un relatif isolement, si l'on tient,

et j'y tiens, à laisser au Comité de formation et à son Secrétaire le statut d'extra-territorialité qu'eux-mêmes revendiquent à juste titre. Comment font les Directeurs de l'Institut qui n'ont pas la chance d'avoir la confiance d'Aline Petitier et d'Henri Normand et de pouvoir s'ouvrir à eux sans réserve de ces questions -comme de toutes les autres?

L'Institut de formation a tenu le 28 septembre 1996 une de ses deux journées annuelles, qui a été consacrée aux questions de la présélection et de la sélection. Le mot de "sélection" avait été abandonné par l'APF en 1972 au profit du mot de "formation", le mot mais pas la chose, Jean-Claude Arfouilloux a ouvert la discussion, l'après-midi, de ce qui concernait les points de vue du Comité de formation sur les critères de la sélection. J'ai ouvert celle du matin avec les problèmes posés par la présélection et ses modalités concrètes, depuis les premières demandes d'informations qui parviennent au secrétariat éventuellement par téléphone, jusqu'à l'envoi aux candidats de la liste des membres du Comité de formation, avec, entre-temps l'envoi de diverses "lettres-type". J'avais intitulé cette journée *Réponses, demandes, questions*, tant il est vrai que nos réponses sont prêtes et pré-imprimées, et que sous les informations qu'elles contiennent, elles délivrent des messages qui concernent nos problèmes avant de concerner ceux du candidat, des messages qui sont étrangers aux questions du candidat, car nous nous y parlons à nous-mêmes. D'autant que la demande de renseignements concernant la formation est parfois un chemin indirect de demande d'analyse, éventuellement, dans un premier temps, à l'insu même du demandeur.

La journée de l'Institut de formation du 28 septembre a débouché sur une proposition de modification du règlement intérieur qui envisageait que les candidats portent désormais leur demande devant un membre de l'Institut choisi par eux, et non devant la seule secrétaire administrative et les lettres-type à elle remises par le Secrétaire du Comité de formation. C'était une réponse analytique aux questions posées par la pré-sélection. Cependant, la rédaction du nouvel article du Règlement intérieur, soumise au Collège de janvier avant de prendre effet, n'était pas satisfaisante; d'autre part, des membres qui n'avaient pu être présents à la Journée de l'Institut ont souhaité pouvoir discuter de ces questions qui, de ce fait, sont remises à l'ordre du jour de la prochaine Journée de l'Institut. Il était clair et il reste clair pour moi que tant que l'Institut n'a pas entériné cette modification du règlement intérieur, les choses restent en l'état, à ceci près que notre nouvelle secrétaire et notre répondeur téléphonique indiquent désormais que toute demande concernant la formation doit se faire par courrier.

Un candidat à la formation, lorsqu'il est admis par le Comité de formation, est inscrit sur la liste des analystes en formation à l'Institut. Il reste sur cette liste jusqu'à qu'il soit élu au titre de Membre sociétaire. Cette liste est forte, à ce jour, de 181 analystes en formation. Jean-Claude Arfouilloux vous en parlera en détail dans son rapport et je veux juste dire un mot des démissions de huit analystes en formation cette année (dont les membres de l'Institut recevront la liste nominale). Il n'y a rien de facile ni d'irréfléchi dans le choix de démissionner. J'ai cherché ce qui pouvait expliquer, du point de vue de l'institution, ces départs inhabituellement nombreux. Trois élèves étaient admis depuis longtemps (plus de trente ans, ou plus de vingt ans) et n'avaient pas entrepris de contrôle. Pour tous les autres sauf un, les contrôles étaient des premiers contrôles refusés, suspendus, mais aussi en cours ou validés. Je pense qu'il n'est pas possible de proposer une explication qui n'entrerait pas aussi dans des questions personnelles. Simplement il semble probable que le facteur déclenchant a été l'enquête que le précédent Conseil a adressée aux analystes en formation, et à laquelle étaient joints les articles du règlement intérieur rappelant les délais prévus entre les différentes étapes du cursus, ce qui a dû déstabiliser des positions incertaines. Je sais que le mot d'enquête est récusé par Jean-Claude Rolland, dont le seul souci était de resserrer les liens des analystes en formation avec l'Institut, et de les inviter à s'ouvrir de leurs difficultés éventuellement rencontrées sur le chemin de la formation. Cependant le mot d'enquête a largement circulé, ce qui s'explique aussi du fait que dans son rapport moral de fin de mandat, publié dans *Documents & Débats*, Jean-Claude Rolland l'a lui-même employé à plusieurs reprises: "Une telle enquête n'a pas d'autres buts que de permettre un échange vivant". Nous n'avons pas repris cette "enquête". Nous l'avons inscrite à l'ordre du jour de presque toutes les réunions du Conseil, sans jamais parvenir à nous décider à en discuter sauf lorsqu'il a été trop tard dans l'année. J'y reviendrai dans un instant, quand j'évoquerai l'autre questionnaire, qui concernait l'enseignement.

L'enseignement

L'enseignement de l'Institut n'est pas obligatoire. Cela ne signifie pas que les analystes en formation soient autorisés à ne pas participer à cet enseignement. Cela signifie que l'enseignement ne suit pas une progression sur le modèle de l'école ou de l'université, et que le candidat est libre de choisir ses enseignements, après accord des analystes qui les animent. Un tel dispositif favorise un travail responsable, soutenu et inventif, qui vise à encourager le développement de la pensée personnelle du candidat, confronté parfois très vivement à des façons de penser qui lui sont étrangères. L'"épreuve de l'« étranger » qu'est, pour le psychanalyste,

l'expérience de toute cure est ainsi, au mieux, inscrite dans l'enseignement: l'enseignement n'est pas obligatoire, il est primordial.

Il est devenu évident à beaucoup d'entre nous que le secrétaire du Comité de l'enseignement, pour pouvoir situer son activité dans l'ensemble des préoccupations de l'Institut, devrait être membre du Conseil. Ceci suppose une modification des statuts, que nous proposerons au Collège des titulaires, avant de la soumettre au vote de l'Assemblée générale.

Le Comité de l'enseignement, sous la responsabilité de Jacques Le Dem, comprend Catherine Chabert et moi-même, *ex officio*, Jean-Claude Arfouilloux qui représente le Collège des titulaires, Viviane Abel Prof, Anne Cadier, Dominique Suchet, Daniel Roche et François Villa. Le Comité s'est réuni cinq fois, et pour en rendre compte, je m'appuierai sur les réflexions que Jacques Le Dem m'a fait parvenir.

La part administrative du Comité de l'enseignement consiste à enregistrer organisations et programmes du groupe d'accueil et de réflexion ("la classe"), des Mardis sur la technique et la pratique, des Mardis autour d'un texte, enfin des séminaires et groupes de travail et de recherche. Mais le travail a tôt fait de montrer que l'"enregistrement" est tout sauf une formalité administrative, et que la vocation difficile du Comité, qui est de tenir le paradoxe d'un enseignement de la psychanalyse, est immédiatement sollicitée.

Parfois, ce sont les responsables de ces activités qui supportent la tension du paradoxe, auquel le Comité aura à penser après-coup, c'est-à-dire dans les meilleures conditions possibles.

C'est le cas par exemple, de Roger Dorey et Dominique Maugendre, responsables de la classe pour deux ans. Qu'ils répondent positivement aux questions pratiques des nouveaux venus, et qu'en même temps ils centrent leur réflexion théorique sur "La négation" -l'article de Freud, donne une idée du paradoxe évoqué.

C'est également le cas de Dominique Clerc-Maugendre, J.-B. Pontalis et Jean-Claude Rolland, présents pendant deux ans aux Mardis sur la technique et la pratique, dont l'organisation est confiée à Viviane Abel Prot et qui connaissent un succès remarqué avec quelque soixante participants. Ce qui me semble paradoxal et de plain-pied avec l'analyse dans un tel groupe, concerne l'identité, ou mieux, la personne de l'analyste: la personne des "enseignants", pris dans le modèle que, sans le vouloir, ils proposent d'eux-mêmes, à des collègues qui eux, précisément grâce à un défaut ou une défaillance de modèle, affirment leur propre identité. C'est ainsi le "temps de la difficulté" partagée. "Le temps de la difficulté" est le beau thème qu'ils ont choisi. Jacques Le Dem souhaiterait, avec nous,

que l'organisateur de ces Mardis fasse désormais partie *ex officio* du Comité, comme c'est le cas actuellement de Viviane Abel Prof,

Les choses sont différentes avec les mardis sur texte. Avec le temps, les analystes en formation qui avaient eu l'idée de cette formule et en avaient soutenu l'organisation s'en sont pour la plupart retirés, après plusieurs années d'un travail particulièrement apprécié. De ce fait, un peu de flou a compliqué la tâche de Anne Cadier, Daniel Roche, Dominique Suchet et François Villa, chargés de recueillir les propositions de leurs collègues, mais aussi de les soumettre à la décision d'un Comité dont ils font partie avec voix consultative. Ce va-et-vient qui était évident pour la première génération, l'était déjà moins pour la sui-vante. J'ai là encore beaucoup appris des discussions qui se sont engagées, et qui donnaient au Comité de l'enseignement sa place véritable au sein de l'Institut. De même lorsque le choix de certains invités a posé la question en quelque sorte institutionnelle de ce que le *Programme de l'APF* pouvait inscrire ou non dans ses activités.

Les choses sont différentes également en ce qui concerne l'organisation du programme des séminaires et groupes, avec la question des enseignements qui font partie de l'Institut et ceux qui sont hors Institut. Nous avons réintégré dans l'Institut les enseignements animés par les analystes en formation, en nous référant autant à l'article 25 du règlement intérieur qu'à notre propre sentiment. De ce fait ils ont été soumis à l'autre proposition, qui est que seuls font partie de l'Institut de formation les enseignements dont les participants réguliers sont en formation à ce même Institut. Là non plus, l'activité administrative du Comité de l'enseignement n'était pas séparable d'une réflexion de fond, qui a été reprise lors de la Journée des membres du 1^{er} février, et qui, je le souhaite, se poursuivra.

Bref le Comité n'a pas chômé, ni Jacques Le Dem qui a de plus accepté la responsabilité de *Documents & Débats*, avec la collaboration de Nicole Oury et Josiane Rolland (numéro scientifique à paraître en avril, numéro dit administratif avant l'été), et qui a pris l'initiative de refaire paraître la liste des travaux analytiques et des activités éditoriales des membres et des analystes en formation,

Dernier point, qui concerne l'autre "enquête" du précédent Conseil, sur la participation aux enseignements. Les réponses, étagées de février à juillet, étaient tout à fait intéressantes, en ce qu'elles étaient un peu celles du berger à la bergère, et sortaient du simple cadre d'un questionnaire, comme le voulait l'échange vivant souhaité par Jean-Claude Rolland. Elles étaient malheureusement très incomplètes. Nous avons, cette fois, interrogé les responsables des enseignements. Les réponses ne sont guère plus complètes. Et plutôt que d'examiner des données partielles pour les

comparer à d'autres données partielles, nous nous réjouissons simplement qu'il y ait chez nous une pensée conflictuelle du statut de l'enseignement. Cela dit, le principe des questionnaires adressés aux analystes en formation n'est pas abandonné. Il attend son temps, car il ne suffit pas que l'idée soit excellente, il faut un deuxième temps à qui profitera la première expérience. Il faut aussi un peu du temps qui file si vite.

La bibliothèque

Avant de vous parler des affaires extérieures, un mot de cet intérieur lointain qu'est notre bibliothèque. D'abord pour remercier J.-B. Pontalis qui nous a fait cadeau de quelque trois cents livres, et Léopoldo Bleger qui a eu la très grande gentillesse d'en dresser la liste et de les déposer place Dauphine.

Ensuite pour vous dire qu'à mon avis, le seul intérêt de notre bibliothèque tient au grand nombre de livres en langue étrangère, dont une certaine quantité de numéros de revues des premiers temps. Vous savez également que nous disposons du fonds de la bibliothèque psychanalytique personnelle de Melanie Klein -que Masud Khan avait procuré à l'APF, et d'autres ouvrages principalement en anglais, allemand, espagnol. Ces livres sont ou bien introuvables, ou bien très onéreux. Les regrouper, les présenter dans un catalogue raisonné et informatisé, adresser ce catalogue à vous ainsi qu'aux analystes en formation: voilà qui, me semble-t-il, redonnerait spécificité et vie à la bibliothèque. Ce sera un travail pour l'année à venir.

Vous dire aussi que nous disposerons bientôt du C.D.ROM des soixante-quinze premières années de l'ensemble des journaux internationaux de psychanalyse: un C.D. ROM est un excellent outil de recherche, qui permet d'imprimer les pages désirées, et c'est un mur de bibliothèque (125 000 pages) sous le volume d'un disque 45 tours (je donne cette image désuète pour les réfractaires à la représentation informatique).

AFFAIRES EXTÉRIEURES

Je serai plus bref, pour éviter que ce rapport ne prenne des allures de C.D. ROM.

Les relations avec la SPP

Comment dire? Elles sont... ce qu'elles sont. Elles sont amicales avec Marilia Aisenstein, redevenue président pour un deuxième mandat consécutif en l'absence de toute candidature. Elles sont plus circonspectes lorsque vient le double langage et qu'avec lui se manifeste l'appareil - ou les appareils- de la SPP.

La seule conduite pour moi est alors la clarté. Je n'ai guère de peine à me passer de l'habileté qui est, dans la vie des institutions, ce que je connais de plus pénible. Mais avec la clarté, un peu d'adresse, l'oubli d'ailleurs involontaire des choses désagréables et une fermeté toujours maintenue, on peut rapidement penser à autre chose.

Nos relations portent évidemment l'empreinte de nos choix. C'était manifeste, par exemple, en ce qui concerne la question des ordonnances Juppé. Ces ordonnances, dont le décret d'application n'a, je crois, pas encore paru, font obligation à tous les médecins d'une formation médicale continue dans des organismes agréés. Le Comité socioprofessionnel de la SPP a reconnu là une extension intéressante de sa vocation. Et, en forçant un peu (?) le trait, on peut supposer qu'assister à une conférence scientifique de la SPP vaudra tant de points, suivre tel enseignement également, on peut craindre qu'un contrôle ou qu'une analyse avec un didacticien ne soient reconnus comme formation médicale continue par l'administration qui, étant donné les sommes d'argent considérables qu'elle allouerait, risquerait dès lors d'avoir sur l'ensemble de la formation et des activités scientifiques un peu plus qu'un droit de regard. Le Conseil de l'APF, après en avoir discuté à partir d'un excellent rapport de Dominique Maugendre (rapport qui sera publié dans *Documents & Débats*), a décidé de s'en tenir à ce qui a toujours présidé aux questions de cet ordre: nous ne sommes pas une association professionnelle, et chacun fait face à ses obligations professionnelles dans le cadre de son exercice.

J'ai évoqué les problèmes rencontrés avec l'organisation des Journées Occitanes. Il y a eu la question du Congrès de l'IPA, en 2001, à Nice, car à la suite d'une brillante idée du Conseil précédent -merci, vraiment, heureusement que je ne serai plus à cette place-, l'APF a invité l'IPA en France. Ce congrès sera co-organisé avec la SPP, Marilia Aisenstein était d'accord avec le choix de Nice, puis sans nous informer, la Société de Paris a proposé que le Congrès ait lieu à Paris et a fait des démarches en ce sens auprès de l'IPA, Mais il aura quand même lieu à Nice, en grande partie grâce à Guy Darcourt qui a été en contact avec Mme de Azevedo, Secrétaire général de l'IPA et l'a reçue à Nice.

Il y a eu l'histoire du Groupe Normand. Un Groupe Normand (haute et basse Normandie) de la SPP s'est constitué il y a peu. Il est composé par des membres affiliés et adhérents de la SPP, et c'est une association, je cite, d'"enseignement et de formation selon les critères en vigueur à la SPP". Les statuts de ce groupe, qui ont été communiqués aux responsables de la SPP, réservent aux membres et aux élèves de l'APF le statut de membre associé avec droit de vote à l'assemblée générale. Le Groupe Normand a activement sollicité, en particulier par écrit,

les membres et les analystes en formation de l'APF. Notre collègue Monique Lawday s'en est émue et m'en a informé avec beaucoup de résolution et j'ai été heureux de l'occasion ainsi fournie d'une vraie rencontre avec elle. Dominique Maugendre a attiré l'attention du Conseil sur la double appartenance, inédite, ainsi instaurée. Sans compter l'essentiel, c'est-à-dire les positions différentes prises par la SPP et l'APF en ce qui concerne la formation, et en ce qui concerne la politique institutionnelle en province. A la suite d'une information que j'ai adressée aux membres et aux analystes en formation de l'APF en Normandie, j'ai reçu une lettre de Nicole Berry, qui tenait à me signaler que plusieurs fois sollicitée, elle avait refusé toute participation estimant que c'était préjudiciable à la formation, et une lettre d'un collègue en formation, me remerciant d'avoir dissipé les ambiguïtés. Marilia Aisenstein m'a écrit qu'elle partageait mon souci, et que le prochain Bureau allait revoir les statuts de tous leurs groupes régionaux à l'aide d'un juriste. En attendant, elle me prie de me renseigner sur le statut de certains de nos membres et analystes en formation provinciaux qui se seraient associés à un Groupe de la SPP, ce que je fais par la voie de ce rapport moral, en y insistant.

Il y a eu aussi l'affaire brésilienne, dont je parlerai pour finir.

En revanche, le Congrès des Langues romanes, en mai prochain à Paris n'a donné de souci qu'à Jean-Claude Rolland, qui a écrit un rapport splendide intitulé "Le rythme et la raison", quarante pages inspirées, talentueuses, sur la question du temps en psychanalyse.

Les relations avec le IVème Groupe

Les relations avec le IVème Groupe ont été, comme par le passé, très amicales. Je dois dire que je n'ai pas eu le temps matériel de me rendre aux invitations à leurs réunions scientifiques (non plus qu'à celles de la SPP). Je le regrette, et je les prie de m'en excuser. Cependant Blandine Foliot et Dominique Maugendre ont représenté le Conseil aux Journées scientifiques du IVème Groupe. Des coups de téléphone et un très chaleureux déjeuner de travail entre Marie-Claude Fusco et moi ont témoigné de la permanence d'un lien sans ombre.

Aux Journées de l'Association Internationale d'Histoire de la Psychanalyse de juillet 1996, à l'occasion du Centenaire de la psychanalyse, ont participé Gérard Bonnet, Guy Rosolato et Pierre Fédida qui a bien voulu représenter le président de l'APF empêché.

La Fédération Européenne de Psychanalyse

Le prochain Séminaire des membres associés aura lieu à Jérusalem, avec la participation d'Adriana Helft et de Jean-Philippe Dubois. Le Congrès de la FEP vient de se tenir à Genève sur le thème *Hystérie et cas limites*, avec la présence de quatre membres de l'APF et trois analystes en formation. Jean-Claude Rolland y dirigeait un groupe de discussion.

Depuis mars 1996, se sont tenues en mai à Paris, en novembre à Berlin et la semaine passée à Genève les réunions marathon du Conseil Exécutif de la FEP, de la Conférence des présidents, et de la Réunion des présidents avec la Chambre des délégués. J'y ai représenté l'APF.

Jean-Claude Rolland a été élu, par les présidents, Délégué à la Chambre des Délégués en mai dernier. Il y a quatre jours, les présidents ont élu James Innes Smith président de la FEP, et Emma Piccioli ainsi que Imre Seződy Vices présidents.

Je n'évoquerai que quelques points abordés au cours de ces réunions.

- Celui de l'auto-dissolution de l'AEPA (Association européenne de psychanalyse de l'adolescent), dès lors que la FEP lui a ouvert un champ spécifique. Les membres de l'ex AEPA suivront le cursus de formation dans les Sociétés composantes de la FEP. Le souci, là, était d'éviter le risque qu'une telle société strictement scientifique en principe, ne devienne une société de formation parallèle ou occulte. Le cas de la SEPEA (Société européenne de psychanalyse de l'enfant et de l'adolescent) à laquelle collaborent activement des membres de l'APF et de la SPP a été évoqué, comme celui d'une Société scientifique pouvant se transformer officieusement en Société de formation à la psychanalyse de l'enfant, du fait de la pratique des contrôles privés.

- Autre point, la réprobation marquée de la FEP à l'égard de l'IPSO (Organisation internationale d'étude de la psychanalyse, composée exclusivement par des analystes en formation) qui reçoit appui démagogique et finances de l'IPA, et dont le comportement à l'égard des Sociétés composantes est jugé généralement politique et déplaisant.

- Autre point, la position ambiguë de la FEP à l'égard de la mise en place, dans les pays de l'Est, de sociétés de psychothérapies, avec l'appui financier des sociétés hollandaises, allemandes et finlandaises -le Comité de la FEP auprès des pays de l'Est étant composé de trois membres, hollandais, allemand et finlandais.

Par rapport aux pays de l'Est, l'APF a décidé de continuer de maintenir un lien avec la Lituanie, et Laurence Kahn a bien

voulu accepter de se rendre à Vilnius, sans doute en septembre prochain, et de prendre la responsabilité d'une semaine d'enseignement et de formation.

À la FEP, sur tous les points où il y a un désaccord entre les Sociétés, la frontière passe entre le nord et le sud, les sociétés nordiques ayant tendance à promouvoir une psychanalyse positiviste - pour dire les choses rapidement.

La FEP pose, à mes yeux, deux problèmes. D'abord, le problème de l'Europe. L'uniformisation de l'économie entraînera un jour la question des remboursements de l'acte analytique. Comme l'ont évoqué, à la Journée des membres, Alain Gibeault (président de la FEP), Henk Dalewijk (vice président) et James Innes Smith (encore vice-président à ce moment), le problème professionnel se pose à la FEP qui n'a actuellement de vocation que scientifique, sous la pression de l'Europe économique. De cela découle la tendance de l'Exécutif à évoquer l'uniformisation de la formation et de la qualification. Dans cette perspective, les grosses Sociétés mangeront les petites. C'est une des raisons pour lesquelles j'ai écrit le texte sur la formation à l'APF, texte que vous avez reçu et qui sera publié dans *Documents & Débats*. L'idée était de faire savoir dans le détail qu'une formation existe depuis vingt-cinq ans, qui se réfère à des préoccupations exclusivement analytiques. Le texte, comme tout ce que j'ai écrit à destination des Sociétés européennes, a été diffusé en français et en anglais. *Le Bulletin de la FEP* l'a ensuite demandé pour publication. Le président de la Société italienne de psychanalyse l'a fait traduire en italien et distribué à l'ensemble de ses membres, comme document de travail dans une période de crise où les Italiens souffrent du mandarinet de leurs didacticiens.

L'autre problème que pose la FEP, c'est que son Exécutif est en place pour quatre ans, et son président aux affaires pour six ans: les présidents des Sociétés composantes sont eux, élus pour deux ans par leurs Sociétés. Sur la longue durée et dans les grandes lignes, l'Exécutif peut ainsi choisir sa pente.

Relations avec L'IPA

Trois mots avant de vous parler de l'affaire brésilienne. Le premier pour vous rappeler que nous avons protesté contre le dispositif mis en place par le Pré-Congrès de l'IPA à Barcelone en juillet prochain, Pré-Congrès sur la formation, auquel l'APF n'enverra donc aucun délégué officiel. Les organisateurs ont en effet décidé de leur propre chef de tenir des séances où un contrôleur et son contrôlé parleront ensemble et en public de leurs séances de contrôle, de façon, disent les organisateurs, à mieux comprendre le processus d'une supervision. Nous avons

porté la question à la FEP, et presque toutes les Sociétés européennes ont à leur tour émis une protestation. Les Sociétés américaines du Nord et du Sud semblent enthousiastes, à en croire les organisateurs.

Le deuxième mot pour vous rappeler, ou vous apprendre, qu'Aline Petitier et Daniel Widlöcher ont été sollicités pour faire des communications au Congrès de Barcelone dont le thème est *Psychanalyse et Sexualité*, et qu'une communication proposée par Gérard Bonnet a été retenue par le Comité scientifique du Congrès.

Le troisième mot pour vous signaler que le président de l'IPA, Horacio Etchegoyen, a eu l'idée singulière de publier un entretien avec le président de l'Association Mondiale de Psychanalyse, à savoir Jacques-Alain Miller, à qui il sert de faire-valoir. Ce texte vient de paraître en français sous le titre *Le silence brisé*.

L'affaire brésilienne

Je ne reviens pas sur le contenu, exposé dans le complément à la Circulaire n°1 (31 ème année). Simplement vous dire un mot des suites. Vous avez été un certain nombre à m'écrire des lettres chaleureuses, et au risque d'être injuste pour tous les autres, je tiens à remercier tout particulièrement Pierre Fédida dont le mot m'a beaucoup touché. Nos collègues en formation ont également été nombreux à me dire qu'ils avaient été reconnaissants de l'information. Et... moi aussi, je suis content de cette information, car j'ai choisi la manière, le terrain et le moment que je voulais.

Marilia Aisenstein a diffusé l'information auprès des membres de son Bureau, ainsi qu'à Alain Gibeault. Gibeault m'a demandé l'autorisation de la diffuser aux membres de son Exécutif qui a à son tour souhaité que j'adresse le document aux présidents de la FEP. Le document a été traduit en anglais et adressé dans les deux langues aux présidents de la FEP. Le président de la Société Britannique m'a demandé l'autorisation de diffuser le document dans le Bulletin de la Société, le président de la Société italienne va l'adresser à ses membres. Enfin, Otto Kernberg m'a fait savoir son soutien.

Cette diffusion s'est faite avec le plein accord de Daniel Widlöcher, et de Robert Wallerstein, dont vous avez lu la belle lettre qui semble une nouvelle de Kleist, dans la tension la plus

grande, avec des événements, des dates et des noms repris sans se lasser jusqu'à ce qu'éclate enfin le mot personnel retenu depuis le début : outrage.

Trois lettres critiques, les seules, émanent de Mme Besserman Vianna, de René Major et de Elisabeth Roudinesco -mais il est vrai que je n'attendais pas d'eux qu'ils applaudissent. Mme Roudinesco se déconsidère dans une lettre incontrôlée, qu'elle a adressée à vingt ou trente membres de la SPP, à certains d'entre vous, à Horacio Etchegoyen et à qui d'autre encore?

Les documents dont j'ai disposé ainsi que les lettres que j'ai reçues sont ainsi que mes réponses dans les archives de l'APF et peuvent être consultés sur demande par qui le désire.

La question brésilienne a été à l'ordre du jour de la réunion des présidents de la FEP il y a quatre jours, qui se sont prononcés en faveur de la désaffiliation de la société brésilienne en question au cours d'un vote de soutien au "Comité ad hoc": en effet, l'issue de cette question est soumise aux travaux d'une commission de personnalités de l'IPA, travaux à partir des matériaux déjà rassemblés jugés indiscutables. La question sera à l'ordre du jour du Business Meeting du Congrès de l'IPA.

Toutes ces passions, toutes nos passions et nos raisons soulèvent, après, pour moi, toujours la même question, que j'ose à peine prononcer ici. Cette question c'est: "à quoi bon?" Jean-Claude Rolland, dans son rapport moral, avait insisté sur le fait que nous sommes une petite, très petite Association. Je pensais à cela lorsque cet hiver je rangeais les petits, pas très petits placards de la place Dauphine. Je voyais aussi défiler des affaires souvent inconnues de moi, des courriers passionnés et graves, des volontés tendues de faire vivre, dans la guerre et dans la paix, le morceau de vérité dont nous sommes dépositaires, je revoyais certains visages et je réentendais le son de certaines voix, et parfois c'était un sentiment mélancolique de discrétion qui me faisait reposer sans les ouvrir les dossiers pâlis des toutes premières archives. Où vont tous ces combats et ces éclats de vie de notre très petite Association? J'ai pensé: ils vont vers sa grandeur. Elle est petite? Elle est grande! Alors, si elle me propose un effort, je réponds : oui, merci.

Michel Gribinski

Annexe 1 au rapport moral (1)

En faveur de l'analyse personnelle

La formation à l'Association Psychanalytique de France

Michel Gribinski

Extra-territorialité

En pensant à la manière d'introduire cette présentation du mode de formation analytique à l'APF, c'est le mot *d'extraterritorialité* qui m'est venu, parce que nous avons évoqué ce mot à Paris, mais aussi parce que l'extraterritorialité est pour moi une fonction importante de nos rencontres au sein de la FEP.

Ce mot d'extraterritorialité est important de plus d'une façon. Il porte un peu l'étrangeté de l'inconscient, ou son extranéité. Il a aussi quelque chose d'exorbitant qui qualifie d'ailleurs assez bien le mode quasi-délictueux du fonctionnement d'un Comité de formation. En effet, nous nous arrogeons le droit (je ne sais si c'est le cas dans tous les Instituts de formation) d'admettre ou de refuser un candidat à l'Institut de formation sans qu'il sache préalablement (et autrement que par sa propre expérience analytique) sur quels critères se fondera la sélection. De plus, nous l'avertissons du résultat par une lettre qui ne contient aucune explication: l'extraterritorialité ainsi posée à l'égard des modalités qui régissent les divers organismes, privés ou publics, de formation et d'enseignement ressemble fort à un abus et ne résisterait pas longtemps devant un tribunal.

Mais pour discuter de ce point et pour expliquer le mode de formation à l'APF, je crois nécessaire de donner quelques informations sur l'histoire de l'APF.

Quelques mots d'histoire

L'Association psychanalytique de France (APF) est depuis plus de trente ans Société composante de l'IPA. Elle est le résultat de deux scissions: en 1953 et 1963.

En 1953, la *Société psychanalytique de Paris* s'est en effet scindée en deux. Un certain nombre de membres, dont le Pr Daniel Lagache et Jacques Lacan et la moitié des élèves estimèrent que l'exercice du pouvoir dans la Société et son Institut, tel qu'il était pratiqué à cette époque, n'était pas compatible avec la formation psychanalytique. Ils formèrent la *Société française de psychanalyse*, qui travailla dix ans. Sous

l'impulsion de Lacan, on se mit à lire...Freud, en allemand. À l'époque en effet, seulement environ un tiers de l'œuvre de Freud était traduite en France. Les traductions étaient d'ailleurs très approximatives, et de façon générale privilégiaient la communication fixée d'un sens plutôt que la circulation, dans les textes, des représentations freudiennes (on a pu dire que jusque dans les années soixante, les psychanalystes français ne connaissaient Freud que par oui-dire).

Les scissionnaires ne souhaitaient pas quitter l'IPA. Mais en quittant la Société de Paris, ils se mirent, de ce fait, en dehors de l'IPA. La nouvelle Société demanda sa ré affiliation à l'IPA, qui l'accorda à condition que Jacques Lacan accepte de modifier sa pratique (séances courtes et à durée variable, nombre démesuré d'analyses didactiques), ce que Lacan refusa.

Un certain nombre d'analystes (des proches et des élèves de Lacan) décida alors, pour ainsi dire, que la psychanalyse était plus grande que la personne de Lacan.

En 1964, ils créèrent *l'Association psychanalytique de France* (APF) qui fut reconnue en 1965 par l'IPA. Parmi les fondateurs de l'APF: Daniel Lagache, Juliette Favez, Georges Favez, Wladimir Granoff, et huit élèves de Lacan: Didier Anzieu, Jean Louis Lang, Jean Laplanche, Jean-Claude Lavie, J.-B. Pontalis, Robert Pujol, Victor Smirnov, Daniel Widlöcher. Guy Rosolato ne quittera Lacan pour l'APF que quelques années plus tard.

Cette histoire, très brièvement résumée, est aussi *l'histoire d'une expérience et d'une réflexion sur la formation et sur la transmission*, commencée et questionnée dès 1953. Elle explique peut-être en partie les raisons pour lesquelles l'APF a mis en place un dispositif de formation analytique où ni l'Institution, ni un membre de l'Institution ne peuvent exercer un pouvoir sans que cet exercice ne soit envisagé dans une théorie de la formation.

L'APF actuellement

L'APF est une petite Société. Qu'elle soit petite est important en particulier au sens où le souci de sa gestion n'y est pas - pas encore - dominant.

L'APF compte 53 membres: 30 membres titulaires et 23 membres sociétaires, qui sont tous *full members* au regard de l'IPA. Les membres titulaires sont automatiquement des superviseurs, Inscrits sur la liste des analystes en exercice à l'Institut de formation.

L'Institut de formation compte 180 candidats. Ce nombre relativement élevé tient au fait que l'APF n'a pas de membres affiliés: lorsque leur cursus est validé, les candidats restent sur la liste de l'Institut de formation jusqu'à ce qu'ils deviennent membres.

Que l'APF soit restée petite va de pair avec le fait qu'elle n'est pas animée par le désir *d'emprise* - emprise dont une des formes est l'expansion : l'APF garde, peut-être, toujours vivante dans le souvenir de son histoire, une défiance profonde à l'égard de l'impérialisme, et ce n'est jamais au nom de l'APF que certains de ses membres exercent à l'extérieur (Université, hôpitaux et institutions de soin, Sociétés de psychothérapie ou d'analyse d'enfants, édition) un incontestable pouvoir.

La défiance à l'égard du pouvoir (ce pouvoir qui n'occupe jamais le terrain sans occuper aussi l'âme, l'esprit, et peu à peu tous les mouvements et toutes les perspectives de la vie: ce pouvoir dont le pouvoir est de chasser la dépression) explique la spécificité de notre mode de formation: nous avons longtemps été la seule Société de psychanalyse de l'IPA à avoir supprimé l'analyse didactique, en estimant que l'Institution ne devait pas se mêler de l'analyse personnelle du candidat. Et nous sommes toujours la seule Société à avoir supprimé la catégorie des didacticiens, et à admettre éventuellement des candidats analysés par exemple par un analyste d'une autre Société (y compris lacanienne), voire *par un candidat*; parfois nous prenons en considération la demande de quelqu'un venant, comme nous le disons drôlement dans nos rapports, d'un "divan inconnu".

Cela ne veut pas dire que nous ignorons l'analyse faite par le candidat. Au contraire, cela veut dire que nous ne nous référons qu'à ce que le candidat peut (ou ne peut pas) en dire, ou qu'à ce qu'il se sait (ou ne se sait pas) y faire. Un peu à la manière où, dans une cure, l'analyste ne se réfère aux parents de son patient qu'à travers ce que le patient peut en dire, c'est une **prise en considération analytique de son analyse personnelle** qui est ainsi recherchée.

Mais il est temps que je mette un peu d'ordre dans cet exposé du cursus du candidat à l'Institut de l'APF.

La formation à l'APF

La formation à l'APF est le résultat de plusieurs réformes, qui elles-mêmes sont le fruit d'un travail pour ainsi dire permanent

de réflexion. Je ne vais pas retracer l'histoire de l'élaboration progressive de cette formation, mais plutôt en décrire factuellement les modalités actuelles, discutées et approuvées point par point par la majorité des membres lors de plusieurs consultations, dont deux principales, en 1972 et 1989. Le travail permanent de réflexion sur ces modalités se fait au long de l'année dans le Comité de formation, et lors des deux réunions annuelles de l'Institut de formation (réunions exclusivement de membres titulaires).

Candidature d'admission

Un candidat, qui obligatoirement a été en analyse et de préférence l'est encore, s'adresse au Secrétaire du Comité de formation pour demander son admission à l'Institut de formation. (Le Comité de formation comprend neuf analystes, il est renouvelé au tiers chaque année). Il est souhaité, mais non obligatoire, que le candidat ait suivi des études en médecine ou en psychologie. Le Secrétaire lui communique la liste des neuf membres du Comité, parmi lesquels le candidat choisira trois personnes avec qui il s'entretiendra séparément de sa demande, au cours d'un ou de plusieurs entretiens avec chacun des trois - la décision du nombre d'entretiens étant laissée au choix du psychanalyste, mais aussi parfois du candidat lui-même. Les trois analystes rapporteront devant le Comité, en émettant un avis sur la candidature. Leurs rapports sont longs et détaillés. Ils sont suivis d'une discussion, à l'issue de laquelle les neuf membres du Comité rendent leur avis. L'avis général peut suivre ou *ne pas suivre* les avis des trois rapporteurs. Il tient compte des rapports eux-mêmes, mais aussi de l'évolution de la façon dont le candidat soutient sa demande, d'un entretien à l'autre.

Le candidat est prévenu du résultat par une lettre qui ne comporte que la mention d'admissibilité ou de refus. Ce n'est que s'il le souhaite que le candidat refusé s'entretiendra avec un membre du Comité.

Le cursus

À quoi est admis le candidat "reçu"? À suivre les enseignements de l'Institut, à participer aux activités scientifiques de l'Association et, fondamentalement pour l'APF, à entreprendre une première cure contrôlée : le cursus commence là.

Le cursus comprendra deux contrôles successifs qui sont individuels, hebdomadaires, et qui portent chacun sur une cure psychanalytique de névrosé adulte. Cette cure comporte au moins trois séances par semaine.

La durée des contrôles, qui respecte statutairement celle préconisée par l'IPA, est en fait beaucoup plus longue. Les

deux contrôles successifs durent en moyenne une dizaine d'année. Cela s'explique du fait que la totale disparition de l'analyse didactique au profit du respect de l'analyse personnelle déplace l'accent de la formation sur les cures contrôlées. Cependant, un candidat admis à l'Institut de formation ne risque pas pour autant de souffrir d'une infantilisation prolongée: il peut faire partie des quatre ou cinq candidats qui travaillent au Comité scientifique et, sans droit de vote, au Comité de l'enseignement; il peut faire des conférences scientifiques à la Société; il a le droit statutaire de faire des enseignements sous forme de groupes de recherches (après accord avec le Comité de l'enseignement); et il peut se faire qu'un de ses patients soit lui-même candidat à l'Institut de formation.

Validation des contrôles

La validation du premier contrôle est demandée *par le candidat*, en accord avec son contrôleur. Cependant une demande de validation serait recevable même si le contrôleur n'était pas d'accord. Le Comité de formation désigne parmi ses membres une Commission de trois personnes qui ne connaissent pas le candidat de façon personnelle. Ces trois personnes se réunissent ensemble pour écouter d'abord le candidat seul, puis son contrôleur seul. La Commission des trois rapporteurs fait ensuite un rapport devant le Comité de formation. La discussion s'engage entre tous les membres du Comité de formation. Si le contrôleur fait partie du Comité, il ne prend pas part ni à la discussion, ni à la décision. Si l'analyste du candidat fait partie du Comité, il s'absente pendant la discussion et la décision.

Il peut ainsi se faire que la Commission ne suive pas l'avis du contrôleur, ou que le Comité ne suive pas l'avis de la Commission.

Le refus de validation peut s'assortir de conseils, ou pas.

La validation vaut pour autorisation à commencer un deuxième contrôle avec un deuxième contrôleur, qui sera validé sur le même mode que le premier, mais naturellement avec des exigences différentes (entre autres, on tiendra particulièrement compte de l'évolution des capacités analytiques du candidat depuis la première validation).

La validation du deuxième contrôle débouche sur l'autorisation pour le candidat de demander l'homologation du cursus.

L'homologation du cursus

L'homologation du Cursus est décidée, cette fois, par le Collège des membres titulaires, sur le rapport de l'un deux, désigné conjointement par le Comité de formation et par le Conseil. Ce rapporteur s'est entretenu avec le candidat

(tout le cursus du candidat est envisagé : analyse personnelle, contrôles, enseignements suivis parmi les séminaires dispensés par l'Institut, participation aux activités scientifiques, cursus hospitalier ou universitaire, pratique analytique, travaux et publications, etc). C'est un temps symboliquement intermédiaire entre la fin du fonctionnement de l'Institut pour le candidat et le début des relations avec la Société. Le cursus du candidat est homologué sur la proposition du rapporteur, à moins que le rapporteur ou un membre titulaire ne demande discussion et vote (secret, à la majorité simple), en justifiant explicitement les raisons de sa demande. Si l'homologation n'est pas retenue par le vote, le secrétaire du Comité de formation (ou un membre délégué à cet effet) s'entretient avec le candidat.

Le candidat refusé à l'un de ses contrôles ou à la validation de son cursus peut représenter sa demande quand il le souhaite, mais évidemment la façon dont le candidat a tenu compte du refus influera sur la suite. En règle, le candidat refusé aux contrôles poursuit le contrôle avec le même contrôleur (et soit le même cas, soit un cas nouveau), ou change de contrôleur. Dans certains cas précis, une éventualité est qu'il continue la cure précédemment contrôlée, mais seul, sans l'aide du contrôleur, avant de se représenter à validation.

Devenir membre

L'homologation débouche sur la possibilité pour le candidat de demander au Collège des titulaires à devenir membre sociétaire, notamment par le moyen d'un mémoire rendant compte d'une pratique psychanalytique (sur un autre cas que ses cas de supervision) et d'une pensée de cette pratique. Le mémoire est adressé à l'ensemble des membres titulaires.

De nouveau le candidat s'entretient séparément avec trois membres titulaires désignés par le Conseil; chacun fera un rapport qui sera lu et discuté en Collège des titulaires. Un vote secret admettra le candidat à la majorité des deux-tiers des membres présents, compte-tenu de l'atteinte d'un quorum des deux-tiers de l'assemblée du Collège (le vote par correspondance n'est pas admis - il voudrait dire que les rapports et la discussion sont inutiles; le vote blanc et l'abstention ne sont pas comptabilisés).

Si le candidat est admis comme membre sociétaire, *tous les rapports écrits depuis le début de son cursus sont détruits* le lendemain de son élection (trois rapports de candidature, deux rapports de validation de contrôle, un rapport d'homologation de cursus - c'est-à-dire des rapports exclusivement écrits par les membres de l'Institut, à l'exclusion de l'analyste et des contrôleurs du candidat).

Enfin, le membre sociétaire qui vient d'être élu devient du même coup, trois ans plus tard, *full member* pour l'IPA, avec les mêmes droits dans l'IPA qu'un membre titulaire.

La procédure du Titulariat suivra un mode analogue à celle du Sociétariat, mais avec des critères très différents (aptitude à la formation et à la transmission), puisque le titulaire est automatiquement un superviseur et fait partie de l'Institut de formation.

L'enseignement

L'Institut de l'APF délivre un enseignement exclusivement réservé à ses élèves. Ce sont de petits groupes de recherche ou des séminaires qui ont lieu généralement au domicile du membre qui les anime et qui sont le plus souvent bimensuels. Comme je l'ai dit plus haut, les analystes en formation ont la possibilité d'organiser eux-mêmes des groupes de recherche.

En outre, l'Institut de formation propose trois modes particuliers d'enseignement: 1) Un groupe bimensuel d'accueil et de réflexion ouvert tout au long de l'année aux candidats récemment admis. 2) Un groupe mensuel sur la technique et la pratique de l'analyse, où un candidat présente un matériel clinique où il a rencontré des difficultés; ce groupe travaille en présence de trois analystes de l'Institut qui s'engagent pendant deux ans. 3) Enfin, un groupe mensuel sous la responsabilité des candidats (et dont l'auditoire est exclusivement composé par eux), où les candidats choisissent d'inviter un analyste (quelles que soient sa Société et sa hiérarchie), auteur d'un article ou d'un livre qui les a intéressés, pour en discuter avec lui.

L'enseignement n'est pas obligatoire, il n'est pas contrôlé individuellement, il ne suit pas une progression sur le modèle de l'école ou de l'université. Chaque enseignant est libre du choix du thème travaillé et de la méthode (théorique ou clinique) à l'exclusion d'une méthode de travail qui se rapprocherait du contrôle de groupe. Le directeur d'un séminaire reçoit les candidats qui souhaitent s'inscrire à son enseignement, et il est libre de les admettre ou de les éconduire s'il pense que le séminaire proposé ne convient pas, pour diverses raisons. Il s'en explique directement avec le candidat.

Là encore, la taille relativement petite de l'APF et de son Institut permet qu'un enseignement de cette sorte, *loin de conduire à un laisser-aller, favorise au contraire un travail responsable, soutenu et inventif*. Ce travail vise à autoriser le développement de la pensée personnelle des candidats.

La qualité et les problèmes de ces enseignements font l'objet d'une réflexion permanente du Comité de

l'enseignement, et d'une évaluation annuelle lors d'une *Journée des membres*.

Extra-territorialité encore

À présent, que dire ? Peut-être d'abord souligner l'importance d'un "ailleurs" tout au long de la formation: "ailleurs", ou "extraterritorialité" de l'analyse du candidat, "ailleurs" réciproque du Comité et des Commissions (les trois membres qui s'entretiennent avec un candidat lors des étapes du cursus), "ailleurs" de l'Institut pour la Société.

Ensuite, souligner des situations qui seraient paradoxales si la formation consistait à instaurer une hiérarchie selon les pouvoirs, les mérites, les connaissances, l'ancienneté, l'âge, les titres universitaires etc. Nombreux sont les exemples de cette séparation entre les éléments habituels d'un *curriculum vitae* et les étapes du cursus: ce ne sont pas les titres ou les connaissances qui sont appréciés, mais la manière dont ils se déplacent dans la vie psychique du candidat aux différentes étapes du cursus.

Là encore, on retrouverait cette extraterritorialité que j'évoquais en commençant, et qui est active dans les critères retenus pour admettre un candidat aussi bien que dans les lignes de partage entre une Société psychanalytique et un groupement professionnel: soit, ce qui *révoque l'idée qu'on est "chez soi"* dans le travail de la séance, qu'on est *"chez soi"* entre nous, qu'on est *"chez soi"* quand il s'agit d'inconscient. C'est sans doute dans cette direction que j'orienterais actuellement la discussion qu'appelle en fait et sans cesse une réflexion sur la formation en psychanalyse.

Je dois ajouter que cette présentation n'engage que moi, et que si les éléments factuels que j'ai rapportés sont rigoureusement ceux de l'APF, leur appréciation, qui est le souci constant des membres de l'APF, varie à l'intérieur de notre Association, et donne lieu, comme il est souhaitable, à des points de vue différents.

Cependant il est possible que ces points de vue variés et même conflictuels aient une même *référence*: la référence aux diverses dimensions de l'histoire et de la question des origines, et à leur devenir, à leur actualisation transférentielle chaque fois qu'il y a *transmission*. C'est-à-dire la référence à ce qui, dans la théorie de la formation comme dans la théorie de la cure, n'est pas uniquement assignable à un territoire connu d'avance. La question de la formation analytique pourrait être: *comment transmettre ce que nous ne pouvons pas prétendre posséder?*

Annexe 2 au rapport moral

L'affaire brésilienne

Michel Gribinski

La circulaire n°1 de janvier dernier faisait part d'une affaire qui soulève émotion et questions dans les milieux analytiques internationaux et français: dans les années 70, sous la dictature brésilienne, un analyste en formation dans la Société psychanalytique de Rio de Janeiro (SPRJ, dite "Rio 1") a été associé à une équipe de torture policière. Cet analyste, le Dr Amilcar Lobo, a reçu la protection active, à cette époque et plus tard, du président de sa Société, Léao Cabernite. Tenues secrètes *pendant des années*, l'affaire et les mesures et positions prises par l'API n'ont été rendues publiques par le Conseil Exécutif de l'Association Psychanalytique Internationale (API) qu'en août 1996, par courrier d'Horacio Etchegoyen, président en exercice de l'API, aux présidents des Sociétés composantes. Etchegoyen y révèle en particulier que la Société psychanalytique de Rio avait été fondée en 1951 avec la participation d'un membre de l'Institut Goering, dûment agréé par l'API en 1948. Ce courrier a suscité une émotion supplémentaire, en faisant apparaître des conclusions difficiles à admettre (ces conclusions figurent en annexe).

I. LES FAITS

Les informations que Daniel Widlöcher, vice-président de l'API, nous a transmises et qui concernent l'action de l'API nous permettent de dire que:

1. Au cours de derniers mois de l'année 1973, Serge Lebovici, qui exerçait les responsabilités de Président de l'Association depuis le mois de juillet, reçut plusieurs documents qui l'informaient du fait qu'un psychanalyste en formation à la SPRJ (Rio 1), le Dr Amilcar Lobo, avait participé activement à des tortures dans le cadre de la répression militaro-policière qui s'exerçait alors au Brésil. Il reçut du Dr Léao Cabernite, psychanalyste qui assurait l'analyse de ce candidat, une lettre dans laquelle il se plaignait des rumeurs calomnieuses concernant le candidat.

Par une série de lettres, échange rendu difficile en raison de la censure, Serge Lebovici chercha à s'informer des faits et se contenta de répondre au Dr Cabernite que, projetant de se rendre en juillet 1974 à Rio de Janeiro à l'occasion du Congrès Latino-américain de Psychanalyse, il procéderait à un examen

approfondi de cette affaire. En attendant, il l'assurait que s'il s'agissait de calomnies, l'Association aurait pour souci de défendre le candidat.

2. En juillet 1974, Daniel Widlöcher accompagnait Serge Lebovici à Rio en sa qualité de Secrétaire général de l'API. Ils participèrent dès leur arrivée à un ensemble de rencontres avec E. Joseph, alors trésorier de l'Association, et D. Zimmerman, alors secrétaire associé de l'Association pour l'Amérique Latine, Léao Cabernite et plusieurs autres membres des bureaux des deux Sociétés de Rio. Au cours de ces réunions, Cabernite tenta de démontrer la bonne foi de son candidat, qui aurait été contraint de servir dans un centre de police et dont la vie serait menacée en raison de la dénonciation qui avait été faite de ses activités (comme témoin "encombrant"). Il assura que grâce à une expertise graphologique qu'il avait demandée, il connaissait l'identité de la personne qui avait dénoncé son candidat.

Il s'agissait clairement d'une personne appartenant à l'autre Société psychanalytique de Rio (Rio 2). Les responsables présents de cette Société étaient au courant des faits.

Après quelques heures de débats, Lebovici prit les décisions suivantes:

a) Il devait être notifié immédiatement au Dr Lobo que sa candidature à l'exercice de la psychanalyse était écartée de manière irrévocable, quel que soit son degré de responsabilité.

b) Le Dr Cabernite devait renoncer à toute démarche visant à rendre public le nom de la "dénonciatrice" ou à faire une quelconque pression sur elle.

En présence des personnes désignées ci-dessus, le Dr Cabernite s'engagea à exécuter ces décisions.

Aucun document écrit ne marqua cet accord -comme il était d'usage dans l'API- et aucun échange officiel de correspondance ne mentionna les décisions prises, à cause de la censure et du caractère extrêmement dangereux à l'époque de la situation traitée.

3. En juillet-août 1975, lors du Congrès International de Psychanalyse tenu à Londres, Serge Lebovici, en présence de Daniel Widlöcher, reçut Mme Besserman Vianna qui se

présenta comme la personne en cause. Elle leur fit part de ce qu'elle avait eu à subir comme militante, et voulut les informer du cas Lobo-Cabernite, sans avoir connaissance, apparemment, de l'intervention de l'année précédente. Lebovici s'en tint prudemment à des observations générales, se méfiant de toute indiscretion auprès d'une personne de confiance mais sans aucun mandat, à un moment où la surveillance policière demeurait particulièrement active. Aucun représentant des Sociétés de Rio ne chercha alors à informer Serge Lebovici et Daniel Widlöcher, et les quelques contacts oraux obtenus suggérèrent que l'affaire était classée.

4. Au début des années 80, au moment où se relâcha l'emprise militaro-policière, un grand conflit éclata au sein de Rio 1. À cette occasion, on découvrit que le nom de Lobo figurait encore sur la liste des candidats de la Société Rio 1. Lebovici et Widlöcher adressèrent à E. Joseph, alors président de l'API, une lettre l'informant de leur démarche faite sept ans plus tôt. La présidence de Lebovici était terminée depuis 1977.

5. Devant cette situation, le nouveau président de l'API, Adam Limentani, nomma une commission composée de Robert Wallerstein (président), Hanna Segal et Ramon Ganzarain, chargée d'examiner les difficultés internes de la Société, qui semblaient tenir autant à des affrontements politiques qu'à des différends concernant les règles de formation des candidats et à la structure de la Société. Entre temps, on apprenait que Lobo s'était retiré de l'Institut de formation de Rio 1.

Le travail de cette commission conduisit à un accord d'ensemble, qui impliquait en particulier que Cabernite n'exercerait plus aucune fonction de responsabilité administrative ni de formation dans la Société. Peu après, Cabernite bénéficia de décisions judiciaires et administratives conduisant à un "classement" apparemment définitif de sa situation au regard des autorités brésiliennes.

6. En juillet 1993 à Amsterdam, lors d'une réunion du Conseil d'administration de l'API, il apparut que la Société Rio 1 n'avait pas tenu ses engagements, concernant les mesures qui devaient être appliquées à l'encontre de Cabernite. Une motion votée à l'unanimité moins une abstention demanda l'exclusion du Dr Léao Cabernite.

7. Après de nombreuses péripéties et de nombreux conflits, la Société Rio 1 refusa de suivre la motion du Conseil de l'API. Une commission d'éthique fut constituée au sein de la Société, qui produisit un important rapport concluant au caractère inéthique du comportement du Dr Cabernite, justifiant une mesure d'exclusion. Une assemblée générale de la Société Rio 1 décida par un vote majoritaire de récuser ces conclusions. La commission d'éthique se sépara alors de la Société et avec

un certain nombre de membres de Rio prit le nom de Groupe Pro-Ética.

8. Le Conseil exécutif se trouve donc devant la situation suivante:

-Le quitus donné à Cabernite par la Société psychanalytique de Rio (Rio 1)

-Les graves dissensions que provoque cette décision au sein même de cette Société.

-L'opinion, très générale au sein de l'API, que des manquements graves à l'éthique ne trouvent pas ainsi une solution acceptable.

Une déclaration du président actuel, le Dr Etchegoyen, a été rendue publique en août 1996. Le Dr Etchegoyen vient de confier à un comité de personnalités de l'API l'étude des mesures à prendre face à cette situation.

II. QUANT À L'APF

La conviction qui m'a guidé dans la conduite de ce qui concerne l'APF dans cette affaire, en dehors de ma position et de mon émotion personnelles, peut s'accorder à ce qu'écrivait Winnicott lorsqu'il opposait la justice et les réactions affectives du public, dans une lettre du 10 août 1949 au Times. Mais en citant cette lettre de Winnicott, je tombe évidemment sous la critique: il écrivait aux journaux et ne s'embarrassait pas pour prendre des positions publiques. Or, j'ai refusé trois fois d'intervenir publiquement, lors d'une réunion du 5 février (SPP); en ne co-signant pas avec le président de la SPP un rectificatif (publié en annexe) adressé au journal *Le Monde* et concernant un article d'Elisabeth Roudinesco; et en refusant de participer à une Journée organisée par la Société Internationale d'Histoire de la Psychiatrie et de la Psychanalyse (SIHPP).

Il aurait été plus facile d'affirmer publiquement et avec force que nous condamnions les coupables et que nous nous désolidarisions de leurs complices: ainsi commencent les tribunaux populaires. Et il aurait été plus agréable de tenir la gravité des faits à distance au moyen d'interprétations et de concepts "psychanalytiques" inventés pour la circonstance: ainsi la bonne conscience revient-elle toujours dans la confusion.

Cette affaire est rapidement devenue française, voire parisienne, et au service de nombreux intérêts personnels et institutionnels, parfois fortement tendancieux. Cette allure déplaisante m'a certes retenu (je parle à la première personne, mais le Conseil était unanime quant à notre ligne de conduite). Mais bien au-delà, et au-delà du fait, indécemment en l'occurrence, qu'un des moteurs du déclenchement et du développement de l'affaire en France se greffe sur un conflit de

personnes et d'institution, je me suis refusé à faire des déclarations publiques et à diffuser une information détaillée à partir d'un dossier dont je n'ai eu une connaissance sûre, dans ses lignes essentielles et sur document écrit, que le 4 février. La lettre de Robert S. Wallerstein et Hanna Segal, dont on trouvera la traduction en annexe (et dont c'est ici la première parution publique), ne m'est, de même, parvenue avec l'autorisation de la diffuser que le 7 février. Cette lettre, adressée le 23 décembre au Conseil de l'API, et les informations rapportées plus haut exposent des faits qui, dans leur complexité, n'ont été pris en considération jusqu'à présent ni par la SIHPP, ni par l'article du *Monde* dont la journaliste, vice-président de la SIHPP, avait cependant été informée par Daniel Widlöcher, ni par le livre de Mme Besserman Vianna, ni, semble-t-il, par la SPP.

Voici, concernant l'APF, la chronologie du développement des choses:

Le Conseil de l'APF a reçu le 5 octobre 1996 Daniel Widlöcher, qui a exposé les faits ci-dessus rapportés.

À Berlin, 1^{er} novembre, la Conférence des présidents, à laquelle je participais, s'est réunie avec les Délégués européens de la Chambre des délégués (dont Jean-Claude Rolland). Les présidents des Sociétés européennes ont fait part de leur exigence que le Conseil de l'API prennent les mesures les plus fermes et les plus claires à l'égard de la Société Rio 1. Pour moi et de nombreux autres présidents, cela voulait dire, et cela a été dit, la radiation de cette Société par le Conseil de l'API.

La Conférence des présidents a voté une motion soutenant l'action de la Chambre des délégués en ce sens, motion remise aux Délégués à l'intention du Conseil de l'API.

Le 11 janvier 1997, René Major, président de la Société Internationale d'Histoire de la Psychiatrie et de la Psychanalyse (SIHPP - vice-président: Elisabeth Roudinesco) m'a informé de la parution du livre de Mme Besserman Vianna (N'en parlez à personne - Politique de la psychanalyse face à la dictature et à la torture), préfacé par lui, et de la Journée que la SIHPP et l'Association pour Etudes Freudiennes tiendraient le 9 février à cette occasion. Le pré-programme de cette Journée portait notamment les noms de Serge Lebovici, Daniel Widlöcher, Marilia Aisenstein et Michel Gribinski, invités à tenir une table ronde l'après-midi. Major m'informait qu'il avait démissionné de l'API en décembre, et que cette Journée serait ouverte au public.

Dans une lettre du 13 janvier, adressée également à Mme Besserman Vianna, je lui fis part de ma décision de ne pas participer à la Journée du 9 février. Je l'informais de la motion que j'avais votée à Berlin au nom de l'APF. Je conclus en lui disant que j'étais "opposé à porter le débat sur la place publique,

non que l'affaire dût rester interne, mais que je n'attendais rien, ni pour la psychanalyse, ni pour son histoire, ni surtout pour l'obtention de la seule solution admissible de mon point de vue (la radiation pure et simple de Rio 1) d'un forum où trop d'intérêts de nature différente seraient en jeu". En cela, je reprenais les motifs qu'il m'avait donnés pour organiser cette Journée.

Marilia Aisenstein, Serge Lebovici et Daniel Widlöcher décidèrent, chacun de leur côté, de ne pas participer à la réunion de la SIHPP qui, bien que prévenue en temps utile, a maintenu leurs noms et le mien dans son programme définitif.

Le 30 janvier, la SPP organisait une réunion pour le 5 février avec Mme Besserman Vianna, et y conviait ses membres ainsi que les membres du Conseil de l'APF, et les membres de l'APF que le Conseil voudrait inviter -sauf Daniel Widlöcher dont la présence n'était pas souhaitée. De ce fait, les membres du Conseil et son président déclinèrent l'invitation. Hélène Trivouss-Widlöcher assista à cette réunion en son nom personnel. Au dernier moment, Mme Besserman Vianna et René Major mirent des conditions à leur venue et finalement ne se déplacèrent pas.

Entre-temps, le 1^{er} février, lors de la Journée annuelle des membres de l'APF, Daniel Widlöcher donna les informations rapportées plus haut, en présence du Président et des deux Vice-Présidents de la Fédération Européenne de Psychanalyse.

Au cours des développements évoqués, Marilia Aisenstein, Président de la SPP et moi-même avons constamment échangé nos informations, avec une clarté et une franchise absolues.

Cette chronologie est sèche, elle se veut telle, elle ne rend pas compte de nos sentiments personnels.

III. ANNEXES

1. Les conclusions de la lettre d'août 1996 d'Horacio Etchegoyen, président de l'API.

2. Le rectificatif de la SPP au *Monde*, tel qu'il nous a été proposé.

3. La lettre du 23 décembre 1996 de Robert Wallerstein et Hanna Segal.

Annexe 1

Conclusions de la déclaration du Conseil exécutif de l'API, en date du 1^{er} août 1996.

(...) Au regard de ce qui précède, le Conseil déclare que:

1. Il apparaît que la procédure suivie par la SPRJ a été juridiquement (legally) correcte.

2. La Société Psychanalytique de Rio de Janeiro doit continuer d'améliorer son niveau scientifique et doit dans le même temps soutenir les principes éthiques qui doivent

toujours être respectés. Pour ce faire (In doing this), la Société a le soutien absolu de l'API.

3. Le Conseil de l'API assure le Groupe Pro-Ética de son assistance et de son complet soutien, si le Groupe Pro-Ética décide de former une nouvelle Société pour y canaliser ses principes psychanalytiques.

(La traduction en circulation actuellement diffère de l'original et écrit (fin du §2): "Ce faisant, la Société est assurée du soutien sans réserves de l'API" pour: "In doing this, the Sociedade has the absolute support of the IPA". Mais on voit bien comment ces conclusions qui refusent en quelque sorte de conclure peuvent susciter une traduction accentuée.)

Annexe 2

Texte du rectificatif adressé au *Monde* par la SPP - à la suite de la parution le jeudi 30 janvier d'un article de Mme Roudinesco-, tel qu'il m'a été proposé, et que je n'ai pas voulu co-signer.

"La critique du livre d'Helena Besserman Vianna est excellente et pose fort bien la question centrale des filiations analytiques et des retours du refoulé de l'histoire. Je souhaite néanmoins rectifier deux inexactitudes qui pour être mineures en relation à la massivité des faits, n'en sont pas moins graves.

Il est erroné d'écrire que le 11 août le Conseil exécutif de l'Association Psychanalytique Internationale avait refusé d'exclure L. Cabernite. Les statuts de l'API ne lui permettent pas de radier un membre contre l'avis de sa propre Société, ceci dans un souci de non-ingérence, Malgré les positions du Conseil et de son propre comité d'éthique, c'est une majorité des membres de la Société de Rio 1 qui a voté contre la radiation de Cabernite.

Je crois même pouvoir affirmer que la menace de procès par L. Cabernite pèse infiniment moins lourd que la pression interne des Sociétés composantes rendues possible par les remaniements datant de l'actuel mandat. Ainsi l'affaire est-elle loin d'être classée par l'API et une commission internationale d'enquête a pour mission de conclure fin mai.

Il n'en reste pas moins vrai qu'il nous faut nous interroger sur l'étrange position de la Société Rio 1, qui laisse pour le moins perplexes. C'est le sens d'une déclaration de l'Assemblée générale de la Société Psychanalytique de Paris adressée aux instances ad hoc et aux autres Sociétés composantes de l'Association Internationale".

Dès la parution de l'article du *Monde*, j'avais proposé à Daniel Widlöcher, nommément mis en cause, que le président

de l'APF réponde au *Monde*. Il m'a demandé de n'en rien faire, et s'est trouvé en accord avec la conduite générale du Conseil de l'APF.

Annexe 3

Lettre de Robert Wallerstein et Hanna Segal aux membres du Conseil exécutif de l'API, en date du 23 décembre 1996.

À cette brève lettre d'introduction fait suite une longue lettre adressée à vous tous de la part du Dr Hanna Segal et de moi-même, qui clarifie de notre point de vue les activités et les conclusions du Site Visit Committee (SVC) auprès de la Société Psychanalytique de Rio de Janeiro (SPRJ ou Rio 1), où nous avons été missionnés au début des années 80. La raison pour laquelle nous estimons nécessaire de vous adresser cette lettre à tous est exposée dans la lettre elle-même. Nous savons que les difficultés persistantes concernant Rio 1 sont à l'ordre du jour de la réunion du Conseil Exécutif de Buenos Aires en janvier, et nous avons le sentiment vif que les découvertes et les conclusions de notre Site Visit Committee ont été comprises très incomplètement et, dans une certaine mesure, à tort.

Nous avons bien sûr demandé au troisième membre du Committee, Ramon Ganzarain, de signer cette lettre avec nous; mais il n'a pas voulu, en s'en expliquant ainsi: "Je sais de source sûre que le problème de Rio 1 est déjà à l'ordre du jour du prochain Conseil à Buenos Aires. De la sorte, votre lettre aux membres du Conseil à une importance moins vitale. Elle ne fera que renforcer le besoin d'étudier une fois encore comment faire aboutir cette question. Ma signature n'est donc plus nécessaire".

Le Dr Segal et moi-même sommes naturellement en désaccord avec la déclaration que ce n'est "plus nécessaire", et nous demandons instamment que notre lettre fasse partie intégrante de l'ordre du jour lorsque cette question très grave viendra en discussion à Buenos Aires. Nous pensons, en effet, que l'honneur et l'intégrité de l'API sont gravement en jeu, et qu'il importe de trouver comment aider les forces qui, au sein de Rio 1, désirent mener l'action adéquate et indiquée devant la présence et l'activité persistantes de Léao Cabernite dans la Société,

En-tête de Robert S. Wallerstein

Le 26 novembre 1996

Aux membres du Conseil exécutif de l'API

Ainsi que les membres du Conseil de l'API, et d'autres ayant des responsabilités administratives élevées au sein de l'API, j'ai reçu, au titre d'ancien responsable à la direction des affaires administratives de l'API, un flux soutenu de communications

au cours des dernières années, au sujet du trouble toujours persistant -remontant à plus de vingt ans- dans les affaires de la Société Psychanalytique de Rio de Janeiro (SPRJ ou Rio 1), centrés sur la position toujours active et même les honneurs récents de Léao Cabernite au sein de la Société. Ces communications comprenaient des copies, envoyées par Broomhills (siège de l'API) de courrier entre le président de l'API Horacio Etchegoyen et des membres du SPRJ à propos de cette situation, des lettres et des mémorandums de différents membres du Groupe Pro-Etica au sein de la SPRJ, en particulier de Claudio Campos, ancien président de cette Société, et des conversations avec différents responsables, à l'API, des actions relatives à cette situation, y compris les activités toujours en cours et les rapports de l'actuel Site Visit Committee auprès de la SPRJ.

En lisant et relisant pour l'occasion tout ce matériel, je me suis avisé de l'existence de divers défauts dans la compréhension du rôle et des activités du Site Visit Committee que j'ai mené (avec Hanna Segal et Ramon Ganzarain) à la requête du président de l'API de l'époque, Adam Limentani, au début des années 80, lorsque le tumulte dans cette Société autour de cette affaire avait atteint un point tel que le fonctionnement de la Société et de son Institut était presque complètement disloqué: les réunions de la Société n'avaient plus lieu, il n'y avait pratiquement plus d'enseignements à l'Institut, et lorsqu'il y en avait, ils étaient généralement interrompus par de violents échanges verbaux entre les protagonistes des deux partis, et même de nombreuses supervisions et analyses didactiques étaient gravement compromises.

La situation à l'époque semblait se présenter ainsi: Cabernite, l'un des plus prestigieux membres titulaires (senior) de la Société, était accusé de couvrir les activités d'un de ses analysants en formation, Amilcar Lobo - jeune psychiatre ayant accompli son service militaire à l'époque de la dictature militaire de droite au Brésil, Ce dernier était attaché à une installation militaire où on affirmait que des tortures de prisonniers militaires s'étaient faites avec sa complicité, en ce qu'il avait pour tâche de s'assurer que les victimes de la torture ne mourraient pas, de sorte que les interrogatoires sous la torture pouvaient continuer.

Cabernite fut ensuite accusé de chercher à découvrir l'identité du candidat qui accusait Lobo, et qui avait porté l'histoire à l'attention de la presse clandestine d'opposition lorsque le SPRJ n'entreprit aucune action contre Lobo et accepta les affirmations de Cabernite selon lesquelles les accusations contre Lobo étaient totalement infondées. Cabernite était accusé à ce sujet d'avoir engagé un graphologue pour essayer d'identifier le candidat qui avait porté l'affaire dans la presse clandestine d'opposition, au moyen d'un spécimen de

son écriture qu'il s'était procuré, dans le but, disait-on de dénoncer cette personne aux autorités -ce qui bien évidemment aurait compromis la vie de cette personne.

Cabernite était à l'époque une figure puissante dans la SPRJ, un titulaire ancien président, et le président désigné du Comité d'Organisation du Congrès de l'API de 1983, d'abord prévu à Rio de Janeiro (ce qui aurait été une première en Amérique du Sud), et secondairement tenu à Madrid lorsque toutes les charges qui pesaient sur Cabernite, Lobo et la SPRJ éclatèrent au grand jour, avec comme conséquence la destruction du fonctionnement effectif de la Société et de son Institut.

L'opposition contre Cabernite s'organisa dans un petit groupe appelé le Forum des Débats, fort, dans mon souvenir, d'environ soixante membres et sous la direction de deux membres d'extrême gauche particulièrement charismatiques, Pellegrino et Mascarenhas. Le Forum des Débats, qui réunissait régulièrement ses partisans, avait pour mot d'ordre la destitution conjointe de Lobo et de Cabernite, et en outre, il exprimait toute une série d'exigences à l'égard de la Société. Parmi celles-ci, dans mon souvenir, la démocratisation de la direction de la SPRJ, comprenant: la fin du contrôle par veto sur les actions de la Société, à la discrétion d'un conseil d'anciens présidents, parmi lesquels Cabernite était la figure principale; une nouvelle rédaction des statuts et des règlements; l'institution d'un code d'éthique; la réorganisation du fonctionnement de l'Institut; et la participation à part entière du collège des membres et de celui des élèves à tous les niveaux de la direction et du fonctionnement tant de la Société que de l'Institut.

Le Forum des Débats fut tenu pour responsable du complet effondrement du fonctionnement de la Société et de l'Institut. Et ses leaders, Pellegrino et Mascarenhas, apparurent à beau-coup comme ayant mis la destruction à l'ordre du jour, au-delà de l'affaire Cabernite et de la réforme de la Société, Ils étaient eux-mêmes accusés d'être engagés dans diverses activités extérieures destinées à faire tomber la Société et l'Institut dans le discrédit public.

Telle était la situation comme la comprenait à l'époque le Conseil exécutif de l'API, où j'occupais un poste de vice-président. Lorsque la direction de la Société, alors conduite par Victor Andrade qui essayait probablement de mettre de l'ordre dans la situation, démissionna soudainement en déclarant que sa situation était devenue intenable, Limentani, président de l'API entreprit une action que je considère comme la plus drastique jamais entreprise à l'égard d'une Société composante dans toute l'histoire de l'API, en missionnant le Site Visit Committee (SVC). (Il y avait déjà eu une série de Site Visits au long de la décennie précédente, la première menée par Serge Lebovici, président en exercice de

l'API, mais aucune n'eut à sa disposition des pouvoirs aussi drastiques). Limentani arrêta qu'à la date de la nomination du SVC, plus aucune action de la Société ni de l'Institut ne serait reconnue par l'API, qu'il s'agisse d'admission à l'Institut, de processus curriculaire, d'élection au sociétariat ou de nomination au statut d'analyste didacticien. Les analyses et les supervisions devaient bien sûr se poursuivre (autant que possible), mais aucun changement personnel de statut ne serait reconnue par l'API. La Société et l'Institut furent effectivement mis "sous tutelle" ("receivership"). C'était au SVC, sous couvert du Conseil Exécutif de l'API, de décider de la reprise de chacune des fonctions de la Société et de l'Institut, à mesure que les conditions viendraient à le justifier.

Dans mon souvenir, le SVC fit trois visites (peut-être quatre) en deux ans, chacune de plusieurs jours. Lors de la première visite, nous rencontrâmes le groupe de responsables par intérim qui avait remplacé la Direction d'Andrade, le groupe des analystes didacticiens, les membres, les analystes en formation réunis et, individuellement, quatre vingt sept analystes en formation. Chacun des trois membres du SVC s'entretint avec vingt neuf analystes en formation, au rythme de trois par heure au long d'une journée de dix heures. Ils étaient répartis selon des possibilités linguistiques de chacun (portugais, espagnol, français et anglais pour quelques uns). Le tableau qui en résulta était celui d'une Société et d'un Institut en total désarroi, pratiquement sans réunions ni enseignements, pris dans des accusations mutuelles sans fin de la part des extrêmes de droite et de gauche, avec un Forum des Débats tenant en apparence toutes choses en otages, et un corps d'analystes en formation effrayés, craignant pour leur avenir et apparemment endoctrinés de manière à nous présenter un tableau uniformément débonnaire. Lorsqu'on leur demandait le rythme de leur propre analyse ou de leur cas de contrôle, ils levaient tous inmanquablement quatre doigts. Les plus conservateurs des membres de la SPRJ avaient accusé les membres du Forum des Débats de pratiquer des "analyses" sur la base d'une ou deux séances hebdomadaires et d'encourager d'autres à le faire, mais de nous en parler comme d'analyses à quatre séances.

Le SVC travailla intensivement avec la nouvelle Direction intérimaire, dont les membres-clés étaient Clara Helena Partalla Nunes et Antonio Dutra. L'accord qui s'imposa à nous était que les protagonistes extrêmes, Cabernite d'un côté, Pellegrino et Mascarenhas de l'autre, seraient interdits de toute position administrative ou éducative dans la Société et l'Institut, et ceci de façon permanente; que les statuts et règlements seraient entièrement réécrits, (sous la direction du SVC), avec entre autres choses, la suppression du Conseil des ex-Présidents et de son pouvoir de veto; que le cursus serait

entièrement révisé (également sous la direction du SVC) et qu'il y aurait place pour l'enseignement des écrits d'autres analystes que Freud, Melanie Klein et Bion, qui semblaient avoir occupé 90% de l'enseignement; qu'un code d'éthique serait rédigé (et ceci encore sous la direction du SVC); et que les leaders de la Direction remettraient en route, avec précaution, les enseignements réguliers de l'Institut et les réunions de la Société, étant entendu que les interruptions de la part des tenants des positions extrêmes ne seraient pas tolérés. Les progrès accomplis dans toutes ces questions seraient réévalués lors de la visite ultérieure du SVC, six mois plus tard.

On espérait que la politisation active menée par le Forum des Débats diminuerait, ce qu'elle fit effectivement. Les analystes en formation étaient tous assurés que, sans tenir compte du retour ou non de leur Société et de leur Institut aux positions de l'API, leur cursus individuel de formation ne courrait pas de risques, mais serait garanti par l'API qui s'engageait à faire toutes les démarches nécessaires pour s'en assurer. Le SVC ne se mêla pas d'engager une procédure formelle ou judiciaire concernant les activités imputées à Cabernite : cela devait être laissé entre les mains des organismes d'enquête adéquats de la structure médicale autorisée de l'État de Rio de Janeiro. La seule erreur qu'à mon avis notre SVC commit fut de traiter tous ces accords verbalement et de se reposer sur une mise en oeuvre de bonne foi de part et d'autre. Nous n'exigeâmes pas que les accords soient matérialisés dans un document formel entre la SPRJ et l'API. Aujourd'hui, devant les nombreux obscurcissements survenus dans les dix ans et plus écoulés depuis ces visites sur place, j'ai le très vif sentiment que nous aurions dû le faire.

Je n'entrerai pas dans autant de détails quant à la suite de l'histoire. Il y eut les visites prévues sur place de notre comité, et les questions semblèrent avancer de façon satisfaisante dans les directions souhaitées. Les nouveaux statuts, cursus et code d'éthique se mirent en place, dans un mouvement constant de discussion et de modification à mesure que les projets successifs en parvenaient aux membres de la SPRJ. Le fonctionnement normal de la Société et de l'Institut fut progressivement rétabli et les sanctions de l'API progressivement levées par le Conseil exécutif sur les recommandations du SVC. Il est vrai que dans un rapport que j'ai écrit lors d'une des dernières visites, j'ai noté, comme signe du retour au calme qui semblait être celui du fonctionnement de la SPRJ que même Cabernite recommençait à assister aux réunions. Pas plus qu'aux autres membres du SVC, il ne me vint jamais à l'esprit que cela signifiait que Cabernite reviendrait à une quelconque position de responsabilité, d'autorité ou d'honneur (administrative ou d'enseignement) à la SPRJ, mais je pensais seulement qu'en tant que membre, il pouvait

continuer d'assister aux réunions, tandis que les charges qui pesaient contre lui étaient en cours d'investigation et de jugement par les autorités médicales et judiciaires adéquates du Brésil -ceci n'étant pas considéré comme du ressort direct de l'API.

Au cours des dix années et plus qui ont passé depuis que ces visites sur place ont pris fin et que le fonctionnement autonome de la SPRJ a été rétablie, les charges contre Cabernite ont fait l'objet d'un examen approfondi par plus d'une autorité médicale et judiciaire adéquates, et il est tout à fait clair pour moi que leur bien-fondé a été complètement établi et qu'un au moins des organismes d'enquête a demandé la révocation du droit de Cabernite à exercer la médecine. Mais en appel, à ce que je sais, ce jugement fut juridiquement estimé trop dur.

Cependant ma conviction, faite sur les nombreux documents qui me sont parvenus et que j'ai lus, est que moralement et éthiquement Cabernite est bien coupable des violations les plus flagrantes des qualités propres au comportement d'un être humain et d'un psychanalyste. Tout cela était devenu clair comme de l'eau de roche à l'époque du Congrès de 1993 de l'API à Amsterdam, et quand il fut rapporté au Conseil exécutif à Amsterdam que la SPRJ, non seulement n'avait pris aucune mesure suite à ces jugements, mais avait en réalité décidé de rendre hommage à Cabernite pour ses longs et prétendus distingués services dans la Société, j'en éprouvai un outrage tel que je demandai au Conseil exécutif de l'API d'ordonner à la SPRJ de rayer Cabernite de la liste de ses membres. Cette motion fut vigoureusement soutenue par Hanna Segal -l'autre membre de notre SVC à travailler alors dans le Conseil-, et la motion fut approuvée à l'unanimité moins une abstention.

La Direction de la SPRJ avait pour président à ce moment Claudio Campos, et Campos, qui avait été lui-même une victime de la torture sous la dictature militaire du Brésil dans les années 1970, entreprit avec vigueur de mettre en application la requête de l'API. Mais au cours des années, Cabernite avait été capable de rallier un nombre de soutiens au sein de la SPRJ tel que l'effort pour l'expulser fut un échec. Campos et ses collègues aux postes de responsabilités se sentirent obligés de démissionner de la Direction. Cependant une commission d'éthique fut mise en place qui, une fois encore, réétudia complètement l'ensemble du matériel concernant le cas Cabernite, qui coïncida pour elle aussi avec les éléments des autres organismes (extérieurs) d'investigation. Elle recommanda à son tour l'expulsion de Cabernite. Mais à son tour elle essuya un échec, du fait des membres qui soutenaient Cabernite, lorsque sa tentative fut portée à l'Assemblée générale de la SPRJ. Dans le même temps, le groupe important de la SPRJ qui se reconnaissait dans les tentatives de Campos se

constituait en Groupe Pro-Ética et se séparait de la majorité de soutien à Cabernite, et demandait avec logique l'aide de l'API pour rétablir les qualités éthiques au sein de la SPRJ (ainsi que le respect de la psychanalyse au sein du monde intellectuel brésilien qui est soucieux de donner à la psychanalyse la place qui lui revient, et consterné de la façon dont Cabernite a été protégé de toutes les sanctions pour ses comportements abominables).

Actuellement, je n'occupe plus de fonction dans le Conseil exécutif de l'API, et je n'ai pas de conviction claire quant à ce que l'API peut faire face au maintien de cette situation outrageante -à savoir qu'elle tolère en connaissance de cause au sein d'une de ses Sociétés composantes la protection d'un membre qui fut complice des tortures de la dictature militaire, qui essaya de couvrir le tortionnaire et qui dénonça publiquement et menaça la personne qui avait porté l'affaire à l'attention du public, de sorte que s'il avait réussi, il aurait mis en danger la vie de cette personne. Quoi qu'il en soit, j'insiste sur le fait que je rejette catégoriquement l'affirmation énoncée, semble- lors des récentes réunions du Conseil exécutif de l'API, selon laquelle les actions de l'A.P.I et du SVC furent défectueuses et fautives en de nombreux points importants, et que de ce fait l'API n'aurait elle-même pas les "mains propres", perdant de la sorte ses droits à intervenir en quelque façon.

Je pense que le SVC n'a fait qu'une faute grave en faisant confiance à la bonne volonté mutuelle entre nous et le soi disant "middle group" qui prenait en charge et ranimait le fonctionnement de la SPRJ pendant nos séjours sur place, et en n'exigeant pas que nos accords mutuels soient établis sous forme écrite. Il était néanmoins clairement convenu - malheureusement seulement par oral- que les extrémistes des deux bords, Cabernite d'un côté et Pellegrino et Mascarenhas de l'autre, devaient être totalement marginalisés, tenus à l'écart de tout fonctionnement administratif et de l'enseignement dans la SPRJ, en attendant l'enquête et les décisions concernant les charges qui pesaient contre eux, où il dépendrait alors de la SPRJ d'engager toute action justifiée. Il n'est pas contraire à l'esprit de cet accord que j'aie pu noter dans un rapport ultérieur du SVC que, comme signe du calme revenu au sein de la SPRJ, même Cabernite avait recommencé d'assister aux réunions.

Et c'était pleinement selon l'esprit même de ces accords auxquels était parvenu le SVC lors de ses visites à la SPRJ au début des années 1980, que, lorsqu'il devint évident au Congrès d'Amsterdam de 1993 que malgré les divers jugements faisant autorité rendus contre Cabernite dans les années écoulées, Cabernite continuait néanmoins d'être un membre actif et même qu'on lui rendait hommage, avec Hanna Segal

je demandai au Conseil de l'API de requérir de la SPRJ qu'elle renoue avec l'esprit de ces accords et prenne les mesures qui s'imposaient contre Cabernite.

Ce qui m'incite actuellement à consigner tous ces faits avec le Conseil exécutif de l'API tient pour une part à ce que des personnes impliquées dans les luttes toujours en cours à la SPRJ et avec le Groupe Pro-Etica m'ont spécifiquement demandé de le faire, et pour une autre part à ce que j'ai été troublé par ce que je ressens comme une représentation incorrecte (une interprétation tendancieuse et déformée) de l'histoire de l'affaire entière et des actions du SVC et de l'A.P.! durant cette période. En préparant cette lettre, je ne suis pas revenu une fois de plus à la véritable montagne de courrier et de documents que j'ai conservés; ils remplissent un placard de mon bureau. Je ne peux donc entièrement garantir en termes de dates exactes, de nom de personne, de noms de Comités ou de réunions, la précision littérale de chacun des comptes-rendus de cette lettre. Mais je garantis que ma lettre reflète, de façon aussi précise qu'il m'est humainement possible de le faire, ce qui ressort de ce que j'ai vu et compris lors des événements auxquels j'ai participé, jusqu'à ce que je quitte le Conseil exécutif de l'API après le Congrès d'Amsterdam en 1993. Cette lettre a été révisée par mes collègues membres du SVC au début des années 1980, et je leur ai demandé de la signer avec moi s'ils se sentaient en accord avec ce compte-rendu des événements et les conclusions auxquelles je suis parvenu. Ramon Ganzarain n'a pas voulu la signer, en s'en expliquant ainsi: "Je sais de source sûre que le problème de Rio 1 est déjà à l'ordre du jour du prochain Conseil à Buenos Aires. De la sorte, votre lettre aux membres du Conseil est d'une importance moins vitale. Elle ne fera que renforcer le besoin d'étudier

une fois encore comment faire aboutir cette question. Ma signature n'est donc plus nécessaire".

Signé: Robert S. Wallerstein M.D.

Faisant suite à la signature de Wallerstein, une déclaration signée d'Hanna Segal:

"J'ai étudié cette lettre et je suis en complet accord avec elle et la représentation précise qu'elle donne des événements auxquels nous avons participé, et avec les conclusions auxquelles nous sommes arrivés ensemble".

(traduit de l'anglais par Michel Gribinski)

Paris, le 8 février 1997 Michel Gribinski
Président de l'APF

SIGLES : API : Association Psychanalytique Internationale / SPP: Société Psychanalytique de Paris / SIHPP: Société internationale d'histoire de la psychiatrie et de la psychanalyse / SPRJ: Société psychanalytique de Rio de Janeiro, dite Rio 1 / SVC: Site Visit Committee

COPIE à: Robert S. Wallerstein, Hanna Segal, Daniel Widlöcher, Marilia Aisenstein, Serge Lebovici, Helena Besserman Vianna, René Major, Elisabeth Roudinesco.

Rapport du secrétaire du Comité de Formation

Jean-Claude Arfouilloux

Le rapport que j'ai à vous présenter ce soir porte sur l'activité du Comité de Formation depuis l'Assemblée générale du 25 mars 1996. Pendant cette période de douze mois, nous avons tenu 11 réunions, la première en avril 96, la dernière le 18 mars de cette année. Cette activité, comme de coutume, a consisté pour l'essentiel dans l'examen des candidatures à l'Institut de Formation et dans la procédure de validation des premiers et seconds contrôles. Le Comité s'est également prononcé sur la recevabilité des demandes d'homologation de cursus qui lui ont été adressées, la décision finale revenant au Collège des Titulaires, dans sa fonction de comité de formation élargi. Mais, pour reprendre une formule consacrée, le Comité "ne s'interdit pas" de s'interroger, le cas échéant, sur son propre fonctionnement, sur les problèmes pratiques et théoriques posés par la formation analytique, ni d'exprimer son point de vue sur toutes les questions d'ordre institutionnel qui peuvent se présenter à lui.

Parmi tous ces problèmes, celui des critères de sélection était le thème choisi pour la journée de travail de l'Institut de Formation de septembre dernier, où le Comité de Formation était invité à exposer son point de vue, ou plutôt ses points de vue sur cette question. La discussion a porté essentiellement sur la première étape de cette sélection, celle qui précède la formation, c'est-à-dire l'admission à l'Institut de Formation. Elle marque le moment où le Comité de Formation est habilité à intervenir en émettant un avis positif ou négatif sur la candidature présentée. Mais elle suppose elle-même une étape préliminaire, une présélection qui, en l'état actuel, repose sur un échange de courrier. Il s'agit de déterminer si une candidature peut être considérée comme recevable par le Comité de Formation et, plus largement de répondre à des demandes d'information sur le cursus de formation analytique. Nous disposons pour ce faire de "lettres types." Elles sont, il faut bien le dire, toujours insatisfaisantes, sans cesse remaniées d'un Conseil et d'un Comité à l'autre. Mais s'il faut parler ici des critères qui permettent de retenir une candidature à l'Institut de Formation, il n'y en a guère que deux, apparemment, sur lesquels nous puissions nous mettre à peu près d'accord:

1) l'engagement dans une analyse personnelle, de préférence, mais sans obligation, avec un membre de l'APF;

2) un minimum de connaissances dans le domaine de la psychopathologie et d'expérience clinique, permettant de prendre des patients en cure supervisée.

On notera que si le Règlement intérieur mentionne explicitement le premier de ces critères, il ignore totalement le second, qui est laissé entièrement à l'appréciation du Comité de Formation, ou, plus précisément, à celle de son secrétaire, puisque c'est à lui, dans l'état actuel des choses, que revient la responsabilité de donner suite ou non aux lettres de candidature qui lui sont communiquées. Comment évaluer, dès cette étape de la présélection, les compétences cliniques des candidats? Faut-il privilégier, sans le dire ouvertement, les formations de médecin et de psychologue clinicien? Tel n'est pas, on s'en doute, le point de vue de ceux d'entre nous qui restent attachés au principe de l'"analyse profane." On peut remarquer à ce propos que la question s'est sensiblement déplacée puisque désormais les "clercs", opposés aux "profanes", ou "laïcs", ce ne sont plus les seuls médecins mais aussi les psychologues cliniciens.

Je vais maintenant vous exposer et commenter les données chiffrées portant successivement sur les candidatures à l'Institut de Formation, les demandes de validation de contrôle et les demandes d'homologation de cursus. Après quoi j'essayerai, comme nous le faisons chaque année, de dresser un tableau de l'état des lieux à partir des données qui m'ont été communiquées sur les contrôles actuellement en cours.

1) Demandes d'admission à l'Institut de formation

Nombre total de candidatures examinées = 30 (30 en 95-96)

- 11 hommes, 19 femmes	
- médecins psychiatres =	11
- psychologues cliniciens =	16
- autres (enseignants) =	3
- divans: APF =	17
SPP =	4
divers lacaniens =	4
autres =	5

Nombre de candidats admis = 10 (9 en 95-96)

- 4 hommes, 6 femmes
- médecins psychiatres = 5
- psychologues cliniciens = 4
- autres (enseignant) = 1
- divans: APF = 8 (4 titulaires, 2 sociétaires, 2 analystes en formation)
- SPP = 1
- autres = 1

Pour 3 de ces candidats, il s'agissait d'une 2^{ème} démarche, après ajournement d'une 1^{ère} demande présentée entre 2 et 5 ans auparavant.

La décision reste en suspens pour une candidate à qui il a été demandé de rencontrer deux autres membres du Comité de Formation.

Nombre de candidats refusés ou ajournés = 20

(21 en 95-96)

- 7 hommes, 13 femmes
- médecins = 6
- psychologues = 12
- autres = 2 (enseignants)
- divans: APF = 9 (5 titulaires, 3 sociétaires, 1 analyste en formation)
- SPP = 3
- divers lacaniens = 4
- inconnus = 4

Pour 2 de ces candidats, il s'agissait d'un 2^{ème} ou 3^{ème} refus.

Commentaires

Ces chiffres sont à peu près identiques à ceux enregistrés au cours des 4 dernières années, avec la même proportion, environ 1 pour 2, de candidats admis par rapport à ceux qui sont refusés. Il reste à ce jour une vingtaine de candidats en attente d'entretiens ou de décision.

La règle, qui nous est propre, de ne pas privilégier les candidats issus de divans APF, continue d'être observée au niveau de la présélection et, bien que de façon moins évidente, de la sélection elle-même. Si nous avons admis depuis mars 96 une majorité de candidats "maison", c'est en raison de leurs qualités analytiques personnelles beaucoup plus que de l'appartenance institutionnelle de leurs analystes.

Notons encore que sur les 10 candidats admis, 7 sont des provinciaux (4 Lyonnais, 2 Bordelais, 1 Rouennais). L'un d'entre eux, au moins, a déjà engagé un 1^{er} contrôle.

2) Demandes de validation de contrôle

- Premiers contrôles : 8 demandes examinées (11 en 95-96)
- 7 validées 1 ajournée

L'un, au moins, des candidats validés a d'ores et déjà engagé un 2^{ème} contrôle.

- Seconds contrôles: 7 demandes examinées (5 en 95-96)
- 6 validées 1 ajournée
- 2 demandes en attente de constitution de commission.

L'élément à souligner ici, sans qu'on puisse lui attribuer une valeur significative, est l'augmentation du nombre des demandes de validation de second contrôle tandis que celui des validations de premier contrôle a diminué dans des proportions voisines, de sorte que le total des demandes examinées s'est maintenu au même niveau.

3) Demandes d'homologation de cursus

6 demandes ont été enregistrées par le Comité de Formation. Toutes ont été jugées recevables et transmises au Conseil. 3 ont déjà été homologuées par le Collège des Titulaires. Chiffre supérieur à celui de l'année dernière mais identique à celui de l'année précédente.

4) État actuel du cursus des analystes en formation

Pour 181 personnes inscrites à l'Institut de formation au 24 mars 1997 (180 en mars 96), 1 élection au sociétariat, 8 démissions, 10 admissions depuis mars 96.

Contrôles en cours : 77 - CI = 43 (en 95-96 = 39)

C2 = 34 (en 95-96 = 34)

Ces contrôles se répartissent comme suit parmi les analystes en exercice à l'Institut de formation :

pour 2 superviseurs, 9 contrôles en cours;
 pour 1 superviseur, 8
 pour 1 6
 pour 1 5
 pour 4 superviseurs, 4
 pour 3 3
 pour 5 2
 pour 5 1 contrôle en cours.

Sur les 30 membres actuellement en exercice à l'Institut de Formation, 5 ont de 5 à 9 supervisions et se partagent près de la moitié des contrôles en cours (37 sur 77) ; 7 membres ont 3 à 4 contrôles ; 10 membres 1 à 2 contrôles. Restent 6 membres,

parmi lesquels 3 récemment élus, qui n'ont actuellement aucun cas de contrôle. Ces chiffres sont donc comparables à ceux de l'année dernière et n'appellent pas d'autres commentaires que ceux déjà faits par R. Moury dans son rapport de mars 96.

Situation actuelle des 181 analystes en formation

Plutôt que de dresser un tableau statique de l'"état des lieux", comme nous le faisons chaque année, j'ai essayé de dégager les mouvements que peuvent traduire les chiffres dans leurs variations au cours des 3 dernières années d'exercice: 94-95, 95-96, 96-97. Pour chacune de ces périodes, j'ai essayé de préciser quel a été le devenir :

- des candidats admis à l'Institut de Formation ;
- des élèves dont le 1^{er} contrôle a été ou non validé ;
- de ceux dont le 2^{ème} contrôle a été ou non validé.

1) candidats admis à l'I. de F. depuis mars 94

94-95 = Sur 9 candidats admis, 7 ont engagé un 1^{er} contrôle
 95-96 = 9 " 5
 96-97 = 10 " 1 a

On peut donc constater que 12 des 18 candidats admis entre mars 94 et mars 96, soit les deux tiers, sont actuellement en 1^{er} contrôle.

2) 1^{er} contrôles validés depuis mars 94

94-95 = 11 CI validés, tous ont engagé un 2nd contrôle;
 5 CI ajournés: 4 ont poursuivi leur contrôle, 1 l'a sus-pendu;

95-96 = 8 CI validés, 6 ont engagé un 2nd contrôle;
 3 CI ajournés: 2 ont poursuivi leur contrôle, 1 l'a sus-pendu;

96-97 = 7 CI validés, 1 seul pour le moment a engagé un 2nd contrôle.

1 CI ajourné a suspendu son contrôle.

Sur un total de 26 CI validés de mars 94 à mars 97, 18, soit environ les deux tiers sont actuellement engagés dans un second contrôle. Sur les 9 CI ajournés, 6 ont poursuivi leur contrôle, ou repris un autre contrôle, et 3 d'entre eux ont été ensuite validés; 2 CI sont actuellement suspendus.

3) 2^{ème} contrôles validés depuis mars 94

94-95 = 9 C2 validés, dont 7 cursus ensuite homologués, 1 refusé;

95-96 = 3 C2 validés, dont 1 cursus homologué, 1 en cours demande;

2 C2 ajournés, dont 1 poursuivi, 1 suspendu;

96-97 = 6 C2 validés, dont 1 cursus validé, 2 en cours de demande;

1 C2 ajourné, sans autre précision pour le moment.

Soit au total 18 C2 validés pendant ces 3 dernières années, dont 12, les deux tiers, ont été suivis d'une demande d'homologation de cursus avec un seul refus pour le moment; 3 C2 ajournés dont 1 est actuellement suspendu.

Quels commentaires peut-on faire à l'examen de ces chiffres? Remarquons d'abord qu'à chaque étape du cursus de formation, ce sont les deux tiers des candidats, avec une constance assez remarquable, qui franchissent l'étape suivante dans un délai de quelques mois à 2 ans: passage de l'admission au 1^{er} contrôle, de la validation du 1^{er} au 2nd, de la validation du 2nd à la demande d'homologation du cursus. Il faudrait sans doute une étude plus précise pour évaluer ce que devient le tiers restant à chaque étape, dont nous savons bien, à titre individuel, qu'il aboutit dans nombre de cas à des arrêts prolongés, voire définitifs du cursus. Mais les enquêtes un peu poussées sur ce sujet déclenchent toujours une certaine méfiance et des réticences, chez les analystes en formation comme chez les membres de l' APF. Et ce qui se profile, derrière les données statistiques, c'est la question de nos critères d'évaluation, de sélection et de validation, à toutes les étapes déjà mentionnées du cursus; celle, également, de notre écoute analytique et de notre fonctionnement institutionnel dans les diverses activités qui nous reviennent; questions sur lesquelles nous ne sommes pas toujours très au clair et qui devraient être débattues, en leur fond, dans le cadre de l'ensemble de l'Institut de Formation.

Je n'ai nullement l'intention d'entamer ce soir un tel débat de fond, car il est temps maintenant de conclure. Je le ferai d'abord en me félicitant de l'excellente intelligence qui a réglé les rapports entre le Conseil et le Comité de Formation. Comme vous le savez, nous avons tous dû travailler dans des conditions difficiles en raison de certaines défaillances du secrétariat administratif. Je dois remercier tout particulièrement Michel Gribinski, Blandine Foliot et Dominique Maugendre pour leur collaboration efficace à des tâches qui n'étaient ni les leurs, ni les miennes, de sorte que le secrétariat du Comité de Formation a pu continuer d'assurer ses responsabilités.

Je veux également remercier mes collègues du Comité de Formation pour tout ce qu'ils m'ont apporté pendant ces trois années de travail, passées en leur compagnie à la fois amicale et critique. Ce fut une expérience des plus enrichissantes pour ma réflexion et ma pratique personnelles. Une expérience que je considère aussi comme nécessaire et irremplaçable pour tout membre de l'Institut de Formation.

Rapport de trésorerie au 31 décembre 1996

Blandine Foliot

BILAN FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 1996

ACTIF		PASSIF	
Immobilisations	117656,89 F	Réserves	714 595,70 F
Créances	14772,61 F	Dettes financières	155 421,17 F
Trésorerie	696762,37 F		
Charges constatées d'avance	40825,00 F		
<u>TOTAL</u>	<u>870016,87 F</u>	<u>TOTAL</u>	<u>870 016,87 F</u>

COMPTES DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 1996

Recettes	1 129 259,43 F
Dépenses	942 462,32 F
Résultat : bénéficiaire	186 797,11 F

Ce résultat bénéficiaire tient principalement à la cession d'actions monétaires (leur rentabilité en 1996 étant devenue inférieure à celle d'un compte sur livret) ;

- à une participation croissante des membres et analystes en formation aux « Entretiens de psychanalyse » de juin et de décembre ;
- aux conditions financières qui ont été maintenues par le centre de l'AERES de Vaucresson en dépit de normes administratives devenues strictes.

Et en outre :

- à une diminution des charges liée aux arrêts de travail de la secrétaire-attachée de direction ;
- au fait que gestion et fonctionnement du secrétariat ont été assurés par les membres du Conseil et le secrétaire du Comité de Formation de novembre à mars ;
- à des dépenses de gestion différées à l'année suivante et des frais de mission moins élevés que ceux prévisibles.

DÉPENSES AU 31 DÉCEMBRE 1996

Frais de personnel (salaires + honoraires)	330 989,06 F
Siège de l'APF	81 146,73 F
Frais de fonctionnement de l'APF et de l'IF	82 020,34 F
Location de salles	47 781,45 F
Vaucresson : Entretiens de psychanalyse (juin et décembre)	
Journées des Membres et de l'Institut de Formation	109 239,25 F
Frais d'accueil	16 943,04 F
Missions internes	83 009,45 F
Missions externes	34 051,30 F
Cotisations IPA et FEP	82 775,63 F
Publications	57 563,50 F
Abonnements	2 045,00 F
Pourboires et dons	10 875,00 F
Pertes sur créances de l'exercice	3 374,15 F
Immobilisations, mise au rebut	648,42 F
<u>TOTAL</u>	<u>942 462,32 F</u>

BUDGET PRÉVISIONNEL 1997

Frais de personnel (salaires + honoraires + formation)	395 500,00 F
Siège de l'APF	82 910,00 F
Frais de fonctionnement de l'APF et de l'IF	107 152,00 F
Location de salles	50 000,00 F
Entretiens de psychanalyse juin 1997	80 000,00 F
Entretiens de psychanalyse « Le Signifiant pour quoi dire ? »	170 000,00 F
Journée des Membres	9 100,00 F
Frais d'accueil Missions	28 000,00 F
internes Missions	95 000,00 F
externes Cotisations	55 000,00 F
IPA et FEP	95 000,00 F
Publications	65 000,00 F
Abonnements	7 000,00 F
Pourboires et dons	13 000,00 F
<u>TOTAL</u>	<u>1 252 662,00 F</u>

Quelques commentaires à propos du budget prévisionnel

L'augmentation sensible du budget prévisionnel appelle quelques commentaires.

- L'augmentation tient à une situation exceptionnelle. En effet, aux augmentations annuelles régulières, vient d'abord s'ajouter cette année la location d'un nouveau lieu pour nos Entretiens. Les *Entretiens de Psychanalyse* ne pourront plus se tenir à Vaucresson dans les conditions dont l'APF a largement bénéficié pendant plus de trente ans grâce à Jean-Louis Lang, conditions si appréciées malgré l'inconvénient que pouvait représenter Vaucresson pour les collègues de province.

Le nombre croissant d'inscrits dépassant celui autorisé par les normes de sécurité imposées par l'administration du centre de Vaucresson nous amène à devoir reconsidérer la question et rechercher d'autres lieux qui, au moins cette année, engageront des dépenses dont nous faisons l'économie jusque-là.

L'autre fait majeur de cette année est l'organisation des *Entretiens de psychanalyse* du 29 novembre prochain, Le *Signifiant pour quoi dire ?*, qui se tiendront dans les salons du Méridien de la Porte Maillot, treize ans après le Colloque *La pulsion pour quoi faire ?* Ils supposent de réels investissements.

Ce sont là deux temps forts de la vie de notre Association qui engagent des dépenses élevées cette année.

- A côté de cette situation de caractère exceptionnel, il en est une autre sensible et délicate qui concerne la retraite de la secrétaire-attachée de direction de l'APF. Aux indemnités afférentes viendront s'ajouter les honoraires de secrétariat télé-phonique assuré pendant l'arrêt de travail prolongé depuis le début de l'année ainsi que les honoraires du comptable qui continue à nous aider à faire face et à nous dégager d'une situation qui fut fort périlleuse. Pour la petite histoire, disons seulement que « la carte mère » de l'ancien ordinateur sur lequel devait se clore l'exercice comptable 1996 a « rendu l'âme » de façon inopinée. Je vous épargnerai les détails d'une situation complexe qui s'est réglée au mieux pour seulement vous dire que le nouveau logiciel de comptabilité dénommé « Ciel » est maintenant en place. Entre autres tâches, il a à traiter et à assurer la comptabilité de façon simplifiée et précise ainsi que le suivi des appels de cotisations et de participations. Il doit permettre de faire facilement et régulièrement le point sur la situation comptable en fonction des dépenses prévisionnelles envisagées.

Du fait de l'absence prolongée de la secrétaire attachée de direction, le Conseil a pris la décision d'engager une secrétaire avec un contrat d'une durée déterminée de trois mois aux conditions duquel s'ajoute une prime de précarité. Ce contrat pourra être transformé en contrat à durée indéterminée avec

une formation et un suivi comptable de quelques mois, assuré par le comptable de notre Association.

- Si l'acquisition du matériel informatique et bureautique, dont s'est dotée l'APF après un vote en Assemblée générale (mars 96) sur proposition du Conseil de Jean-Claude Rolland, alourdit quelque peu le poste *fonctionnement de l'APF* qui inclut cette année la rubrique *dotations aux amortissements*, en contrepartie la facilité de son utilisation allège considérablement le travail du secrétariat et offre une sécurité et un gain de temps appréciables.

Au titre de cette rubrique vient s'ajouter depuis cette année, une *assurance responsabilité civile organisateur*.

Dans le fil de cette entreprise de travaux d'amélioration, d'entretien et de renouvellement du matériel, pour tenter de tirer parti de l'espace que représente le siège de l'APF mis à la disposition des membres et des analystes en formation, le Conseil propose de changer certains éléments du mobilier. La somme utile à ces changements serait, comme pour le reste du matériel informatique et bureautique, amortissable sur cinq ans.

Certains d'entre vous le savent sans doute, le Conseil a envisagé que les *Journées de l'Institut de formation* aient lieu au siège de l'APF plus accessible aux membres de l'Institut de formation qui viennent de province.

Jusque-là les locaux de Vaucresson où se tenaient ces *Journées* étaient mis à disposition de l'APF sans contrepartie. De ce fait, nous n'aurons pas à louer de nouvelle salle.

- Cette année, un poste budgétaire spécifique a été prévu pour la *Journée des Membres*. L'invitation à Paris du Président et des deux Vice-Présidents de la FEP explique que le budget *Frais d'accueil* soit un peu plus élevé. Par ailleurs, c'est au Conseil de l'APF cette année, d'inviter le nouveau bureau élu de la SPP à un déjeuner devenu traditionnel.

- Les *Missions internes et externes* tiennent compte du fait que certains membres provinciaux des Comités de l'APF n'ont pas encore demandé de remboursements de frais.

Cette année aura lieu à Barcelone le congrès de l'IPA. Le Président y participera ainsi que le Secrétaire scientifique et le Trésorier, chacun convoqué à une journée de travail où ils rencontreront leurs alter ego des Sociétés de l'IPA. S'ajoute à cela le congrès de la FEP auquel iront le Président de l'APF ainsi qu'un représentant de l'APF convoqué à une réunion qui a pour objet la réorganisation du bulletin de la FEP et des relations avec les Sociétés Membres.

Dans le cadre des relations avec les pays de l'Est un des membres de l'APF se rendra en Lituanie pour une semaine. Deux analystes dont le cursus est avancé participeront au

Séminaire d'enseignement et de formation des Membres associés de la FEP en Israël.

Quant à l'augmentation du poste qui concerne les cotisations *IPA* et *FEP*, elle n'est pas tant liée à l'augmentation des cotisations en elle-même qu'à une forte hausse du dollar.

- Deux numéros de *Documents et Débats* sont prévus cette année. L'un plus volumineux, comprendra une mise à jour des publications des membres et analystes en formation de l'APF, d'où le « volume » budgétaire légèrement plus élevé. Quant à celui des abonnements, l'augmentation tient à la commande d'un CD ROM qui rassemblera tous les numéros des revues et journaux internationaux de psychanalyse depuis leur origine.

Au terme de ces commentaires sur l'augmentation du budget prévisionnel 1997, le Conseil, en maintenant une orientation prise par le Conseil précédent qui était de sauvegarder un

capital qui permettrait de faire face à une *situation locative précaire* du fait d'un bail renouvelable annuellement, propose, plutôt que d'affaiblir une réserve bancaire nécessaire à tout projet d'investissement mobilier ou immobilier, une légère augmentation des cotisations, soit 200 F, ce qui porterait la cotisation des membres à 6 000 F. La participation annuelle des analystes en formation a été fixée par le Conseil à 3 000 F.

La majoration des cotisations et des participations aux frais de l'Institut de Formation est de 3,5 % par rapport à 1996 pour un budget prévisionnel qui présente une augmentation exceptionnelle cette année du fait cumulatif lié au coût des Entretiens de psychanalyse de juin et de novembre (qui représente 128,8 % d'augmentation du poste en question) à laquelle vient s'ajouter celle liée à une situation transitionnelle du secrétariat (+19,49 %) ainsi qu'un cours élevé du dollar (qui avoisine 6 F actuellement contre 4,80 F en 1995).

RECETTES PRÉVISIONNELLES 1997

Cotisations des membres 53 x 6 000 F	318000,00 F
Cotisations des membres honoraires 8 x 600 F	4 800,00 F
Participation des analystes en formation 179 x 3 000 F	537 000,00 F
Entretiens de psychanalyse (juin)	110 500,00 F
Entretiens de psychanalyse <i>Le Signifiant pour quoi dire ?</i>	225 000,00 F
Revenus financiers estimés	58 000,00 F
TOTAL	1 253 000,00 F

Rencontre de Glasgow

Hélène Trivouss-Widlöcher

A travers nos discussions, alternativement studieuses, enthousiastes, opposées, animées, nous avons cherché à confronter tant nos références communes que nos différences à propos de la question proposée par cette rencontre, celle du processus analytique.

Nous avons procédé en interrogeant successivement les repères théorico-cliniques auxquels nous nous référons et plus précisément nous avons commenté et questionné la technique psychanalytique de Freud.

L'installation de la névrose de transfert et l'interprétation de résistances et des fantasmes inconscients sont-elles les deux locomotives de la cure ? Si, sur ce point, on peut trouver un consensus dans notre groupe, les débats ont porté sur la suite à donner à l'interprétation. Opère-t-elle par la précision de son objectif ? Ou, plus largement, est-elle entrelacée avec ce que les collègues américains nomment les non actions inhérentes à la rencontre analytique ? Peut-on différencier cet ensemble de la position de l'analyste dont le questionnements permanent du discours qui lui est adressé permet ainsi d'assurer la spécificité d'un dialogue analytique, c'est-à-dire installer un mode de relation, non duel mais triangulaire.

Le terme d'abstinence a été longuement débattu et a buté sur des points de vue opposés. Pour les uns, l'abstinence, qui suppose l'absence de gratification pendant la cure et dans la

vie du patient, peut être maintenue autant qu'il est possible, car elle conditionne l'installation et la résolution de la névrose de transfert. Pour les autres, il s'agit d'une notion qui n'est pas forcément utile, qui sera comprise différemment par chaque patient et qui, par les malentendus qu'elle entretient, justifie parfois des résistances du côté de l'analyste.

Nous avons tous été d'accord sur la présence du processus analytique, à l'œuvre dans une psychanalyse comme une psychothérapie analytique (à côté de l'or pur de la psychanalyse, le cuivre de la suggestion), à condition que la position analytique, c'est-à-dire la position tierce, soit maintenue dans l'échange. Nous avons eu la chance d'entendre la richesse et les difficultés spécifiques aux différences linguistiques et culturelles.

Enfin, nous avons confronté nos points de vue sur le processus analytique présent au moment de la fin d'une analyse : conscience et découverte de soi, processus de séparation de la mère, capacité de tolérer l'angoisse et l'amour, capacité du moi à faire des choses, naissance de la subjectivité.

Pour conclure, si les moyens nous ont souvent divisé, la fin nous a plutôt rassemblés. Je terminerai par l'exclamation humoristique de l'un d'entre nous : « Dommage que les patients nous quittent au moment où l'échange devient le plus intense! »

13^e séminaire européen pour les membres associés

6 - 9 juin 1996 à Bergen An Zee

Nicole Oury, Felipe Votadoro

Bergen An Zee est une petite localité du bord de mer, perdue au bout de l'Europe, parmi les dunes et les forêts de pins et de chênes. Le temps estival, l'hôtel réservé aux seuls participants, tout, vous le comprendrez, était organisé parfaitement par nos collègues de la Dutch Society afin que nos échanges se déroulent dans la tradition de ces séminaires promus par D. Widlöcher.

Chaque participant (deux par société européenne) doit préparer en anglais un résumé concis de l'histoire et du processus d'une cure et narrer en détail trois ou quatre séances. Des petits groupes se réunissent, pendant une heure et demi pour chaque cas, autour d'un analyste senior. Tous viennent de sociétés différentes. Les analystes sont invités à permuer de groupe et ainsi, tour à tour, ils exposent une fois et sont invités à entendre leurs autres collègues.

Tout se déroule dans une atmosphère de liberté et d'échanges où chacun rencontre et se confronte aux autres analystes, dans le cœur de sa pratique clinique et théorique, mais aussi au gré de promenades à bicyclette (Hollande oblige), ou le long des plages. Comme tous les participants viennent de l'Europe entière et d'Israël, les échanges sont variés, riches et inattendus. Un des sujets le plus souvent abordé au cours de ces échanges informels est le déroulement de la formation dans chacune de nos sociétés et le statut de l'analyste en formation.

Nous nous sommes demandés pourquoi nous avions du plaisir à nous retrouver parmi ces inconnus avec lesquels il nous semblait si peu probable au départ de partager quelque chose en commun. Était-ce du fait de la modestie à laquelle nous obligeait la nécessité de nous exprimer dans une langue étrangère ? Comme des enfants en colonie de vacances qui sentent qu'ils sont dans un lieu où ne leur sera pas trop tenu rigueur de leur « naturel » à dire des bêtises, nous savourions le bonheur d'être dispensés du souci de maîtrise.

Cette atmosphère de « colonie » pouvait aussi se superposer sans crainte avec des souvenirs de vacances en famille. Par exemple quand nos amis hollandais nous ont joué le tour d'organiser une balade surprise à vélo, à la sortie de la première journée de travail, nous nous sommes retrouvés pédalant derrière, devant, ou à côté de notre cher « sénior »

D, Widlöcher, attaquant les dunes de la côte hollandaise en chaussures de ville et bas de pantalon soigneusement pris par la chaussette, comme au bon vieux temps de la pince à vélo, à l'époque où nos parents étaient jeunes et vigoureux...

Nous nous sommes bien amusés à imaginer un « Vaucresson » d'été où tout le monde se retrouverait à vélo — en tenue « Vaucresson » — au parc Saint-Cloud voisin,

Que la langue d'échange soit l'anglais (langue « dominante », même en psychanalyse !) ne nous a pas empêchés de parler d'autres langues, et il ne serait pas impossible que nos amis anglais aient été les plus mal lotis, pour ne pas avoir eu cette fois l'occasion — familière pour l'analyste — d'écouter une autre langue que la leur, de se permettre de trébucher en voulant traduire et néanmoins de se faire entendre.

Le fait d'être embarqués ainsi sur un même bateau « psychanalytique » pouvait faire naître le désir et l'illusion du consensus. Ainsi nous avons constaté que certaines tendances à la psychologisation et à la déssexualisation de la psychanalyse, sous couvert de références à des auteurs anglais, permettaient un terrain d'entente, une « middle position ».

Au contact de ces résistances auxquelles nous n'échappons pas tout à fait, nous avons pu mesurer notre différence « APF ». Appréciée semble-t-il par d'autres que nous, le plus souvent par des collègues parlant français non que « nous » (notre Association) ayons « raison » ou soyons les « meilleurs », mais tout simplement parce que « nous » apparaissions singuliers, ne serait-ce que par « notre » souci particulier d'essayer de définir et de préserver la spécificité de la méthode analytique freudienne dans l'écoute de nos patients.

Même si la somme de travail considérable que représentent la rédaction et la traduction de l'intervention clinique n'aboutit pas à un retour à la mesure des efforts fournis (l'heure et demie pour exposer et ensuite discuter le travail passe trop vite !), nous conseillons vivement à nos collègues de partager l'expérience de cette ouverture avec des analystes issus d'autres sociétés, afin de se confronter ainsi à tout ce qui nous réunit et à tout ce qui nous sépare.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président Michel GRIBINSKI

Vice-présidents Aline PETITIER, Henri NORMAND

Secrétaire général Dominique MAUGENDRE

Secrétaire scientifique Catherine CHABERT

Trésorier Blondine FOLIOT

Président sortant Jean-Claude ROLLAND

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Secrétaire Catherine CHABERT

Dominique CLERC-MAUGENDRE, André BEETSCHEN,
Jean-François DAUBECH, Adriana HELFT, Josef LUDIN

DOCUMENTS ET DÉBATS

Responsable Jacques LE DEM

avec la collaboration de Nicole OURY et Josiane ROLLAND

INSTITUT DE FORMATION

ANALYSTES EN EXERCICE À L'INSTITUT DE FORMATION

Annie ANZIEU, Didier ANZIEU, Jean-Claude ARFOUILLOUX

Dominique CLERC-MAUGENDRE, Lucienne COUTY, Guy DAR COURT, Roger DOREY

Pierre FÉDIDA, François GANTHERET, Edmundo GÓMEZ MANGO, Wladimir GRANOFF

Michel GRIBINSKI, Christiane GUILLEMET, Didier HOUZEL, Laurence KAHN, Jean LAPLANCHE

Jean-Claude LAVIE, Danielle MARGUERITAT, Dominique MAUGENDRE

Marie MOSCOVICI, Raoul MOURY, Henri NORMAND, Aline PETITIER, J.-B. PONTALIS

Robert PUJOL, Jean-Claude ROLLAND, Guy ROSOLATO, Évelyne SÉCHAUD

Hélène TRIVOUSS-WIDLÖCHER, Daniel WIDLÖCHER

COMITÉ DE FORMATION

Secrétaire Hélène TRIVOUSS-WIDLÖCHER

Jean-Claude ARFOUILLOUX, Dominique CLERC- MAUGENDRE, Pierre FÉDIDA

François GANTHERET, Edmundo GÓMEZ MANGO, Danielle MARGUERITAT

Marie MOSCOVICI, Jean-Claude ROLLAND, Hélène TRIVOUSS-WIDLÖCHER, Daniel WIDLÖCHER

COMITÉ DE L'ENSEIGNEMENT

Secrétaire Jacques LE DEM

Membres ex officio Catherine CHABERT, Michel GRIBINSKI

Membre représentant le Collège des Titulaires Jean-Claude ARFOUILLOUX

Viviane ABEL-PROT, Anne CADIER, Dominique SUCHET, Daniel ROCHE, François VILLA

MEMBRE D'HONNEUR

Pr Jean-Louis LANG	100, rue de Rennes - 75006 PARIS	01.45.48.08.03
--------------------	----------------------------------	----------------

MEMBRES TITULAIRES

Mme Annie ANZIEU	7 bis, rue Laromiguière - 75005 PARIS	01.47.07.43.98
Pr Didier ANZIEU	7 bis, rue Laromiguière - 75005 PARIS	01.47.07.43.98
Dr Jean-Claude ARFOUILLOUX	85, avenue Gal Leclerc - 75014 PARIS	01.43.22.87.72
Dr Claude BARROIS	39, boulevard de Port-Royal - 75013 PARIS	01.43.37.72.96
Mme Dominique CLERC-MAUGENDRE	82, boulevard Beaumarchais - 75011 PARIS	01.43.55.04.25
Mme Lucienne COUTY	15, rue de l'Estrapade - 75005 PARIS	01.43.26.02.75
Pr Guy DARCOURT	19, rue Rossini - 06000 NICE	04.93.82.12.59
Pr Roger DOREY	121, rue de la Faisanderie - 75116 PARIS	01.45.04.50.19
Dr Bernard FAVAREL-GARRIGUES	44, rue de Tivoli - 33000 BORDEAUX	05.56.81.96.30
Pr Pierre FÉDIDA	3, rue du Regard - 75006 PARIS	01.42.22.07.61
Pr François GANTHERET	91, rue de Seine - 75006 PARIS	01.43.54.69.31
Dr Edmundo GÓMEZ MANGO	150, avenue du Maine - 75014 PARIS	01.43.22.52.09
Dr Wladimir GRANOFF	5, avenue de Montespan - 75116 PARIS	01.47.55.65.47
Dr Michel GRIBINSKI	14, rue Barbette - 75003 PARIS	01.40.29.99.33
Dr Christiane GUILLEMET	15, rue Michel Ange - 75016 PARIS	01.45.27.39.74
Pr Didier HOUZEL	6, rue de l'Académie - 14000 CAEN	02.31.86.72.49
Mme Laurence KAHN	72, boulevard Richard Lenoir - 75011 PARIS	01.47.00.51.70
Pr Jean LAPLANCHE	55, rue de Varenne - 75341 PARIS Cedex 07	01.45.48.37.54
Dr Jean-Claude LAVIE	22, avenue de l'Opéra - 75001 PARIS	01.42.97.48.55
Dr Danielle MARGUERITAT	26, rue Erlanger - 75016 PARIS	01.46.51.55.68
Dr Dominique MAUGENDRE	5, rue Alphonse Baudin - 75011 PARIS	01.43.57.51.77
Mme Marie MOSCOVICI	32, avenue Carnot - 75017 PARIS	01.42.27.16.32
Dr Raoul MOURY	27, boulevard Edgar Quinet - 75014 PARIS	01.43.20.21.36
Dr Henri NORMAND	53, rue Huguerie - 33000 BORDEAUX	05.56.44.06.64
Dr Aline PETITIER	118, rue de Vaugirard - 75006 PARIS	01.45.49.32.64
M. J.-B. PONTALIS	34, rue du Bac - 75007 PARIS	01.42.96.36.03
Dr Robert PUJOL	140, rue Edmond Rostand - 13008 MARSEILLE	04.91.53.41.79
Dr Jean-Claude ROLLAND	45, rue de la République - 69002 LYON	04.72.40.20.77
Dr Guy ROSOLATO	3, square Thiers - 75116 PARIS	01.45.53.36.89
Mme Evelyne SÉCHAUD	105, avenue Victor Hugo - 75116 PARIS	01.44.05.92.60
Dr Hélène TRIVOUSS-WIDLÖCHER	248, boulevard Raspail - 75014 PARIS	01.43.35.11.62
Pr Daniel WIDLÖCHER	248, boulevard Raspail - 75014 PARIS	01.43.21.52.45

MEMBRES**SOCIÉTAIRES**

Mme Viviane ABEL-PROT	30, rue Vaneau - 75007 PARIS	01.47.05.86.02
Mme Laurence APFELBAUM	70, rue d'Assas - 75006 - PARIS	01.45.49.22.12
Dr André BEETSCHEN	5, place Croix Paquet - 69001 LYON	04.78.28.54.57
M. Gérard BONNET	1, rue Pierre Bourdon - 75012 PARIS	01.43.40.68.70
Dr Jean BOUSQUET	13, place Dupuy - 31000 TOULOUSE	05.61.63.68.95
Pr Françoise BRELET-FOULARD	74, rue du Coudray - 44000 NANTES	02.40.74.79.20
Dr Françoise CAILLE-WINTER	103, avenue Général M. Bizot - 75012 PARIS	01.46.28.43.53
Mme Marie-José CÉLIÉ	32, avenue Félix Faure - 75015 PARIS	01.45.58.29.30
Pr Catherine CHABERT	76, rue Charlot - 75003 PARIS	01.42.71.92.81
M. Albert CRIVILLÉ	132, boulevard du Montparnasse - 75014 PARIS	01.43.35.08.69.
Dr François DESVIGNES	74, rue Dunois-Tour Chéops - 75646 PARIS Cedex 13	01.45.85.01.10
Dr Judith DUPONT	24, place Dauphine - 75001 PARIS	01.43.54.44.12
Dr Lucile DURRMEYER	27, rue des Cordelières - 75013 PARIS	01.47.07.63.42
Mme Blondine FOLIOT	11, square Jasmin - 75016 PARIS	01.45.24.52.37
Dr Claudine GEISSMANN	13, boulevard George V - 33000 BORDEAUX	05.56.98.29.85
Mme Monique de KERMADEC	24, avenue Bugeaud - 75116 PARIS	01.47.04.23.32
Dr Patrick LACOSTE	59, rue du Parc - 33000 BORDEAUX	05.56.08.88.42
Mme Monique LAWDAY	13, rue Bouvier - 76300 SOTTEVILLE-LES-ROUEN	02.35.72.14.70
Dr Jacques LE DEM	57, rue Boileau - 69006 LYON	04.78.89.11.50
Dr Elisabeth LEJEUNE	38, rue des Cordelières - 75013 PARIS	01.43.31.94.34
Mme Monique ROVET	41, avenue de Saint-Mandé - 75012 PARIS	01.46.28.13.41
Mme Hélène TÉNENBAUM	2, rue Don Calmet - 54000 NANCY	03.83.35.00.77

MEMBRES HONORAIRES

Pr Bernardo ARENSBURG - Mme Nicole BERRY
 Dr Colette DESTOMBES - Pr Roland DORON - Mme Gabrielle DUCHESNE
 Dr René GELLY - Dr Bernard JOLIVET - Dr Marianne LAGACHE
 Dr Camille LAURIN - Dr Arnaud LEVY

Secrétariat de l'APF : Sylvia MORÉEL
 24, place Dauphine, 75001 PARIS
 tél. 01 43 29 85 11, fax. 01 43 26 13 46

